

**HERMÈS**  
PARIS

PLAN DE  
VIGILANCE

EXERCICE 2024

# INTRODUCTION

Hermès s'engage sur le respect des droits humains, des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement. À cette fin, des politiques ainsi que des actions coordonnées ont été mises œuvre, telles que décrites dans le présent plan de vigilance. Conformément à la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017, ce plan contient des mesures destinées à identifier et prévenir les risques d'atteinte grave aux droits humains et libertés fondamentales ainsi qu'à la santé, la sécurité et l'environnement, dans le cadre d'une obligation de moyens.

L'année 2023 a été marquée par la publication du premier plan de vigilance autonome qui s'adresse à ses parties prenantes externes (institutions, associations, fournisseurs et prestataires) et internes (collaborateurs et représentants du personnel).

En 2024, la formalisation du 2<sup>e</sup> plan de vigilance confirme l'engagement du groupe en termes de responsabilité et de transparence.

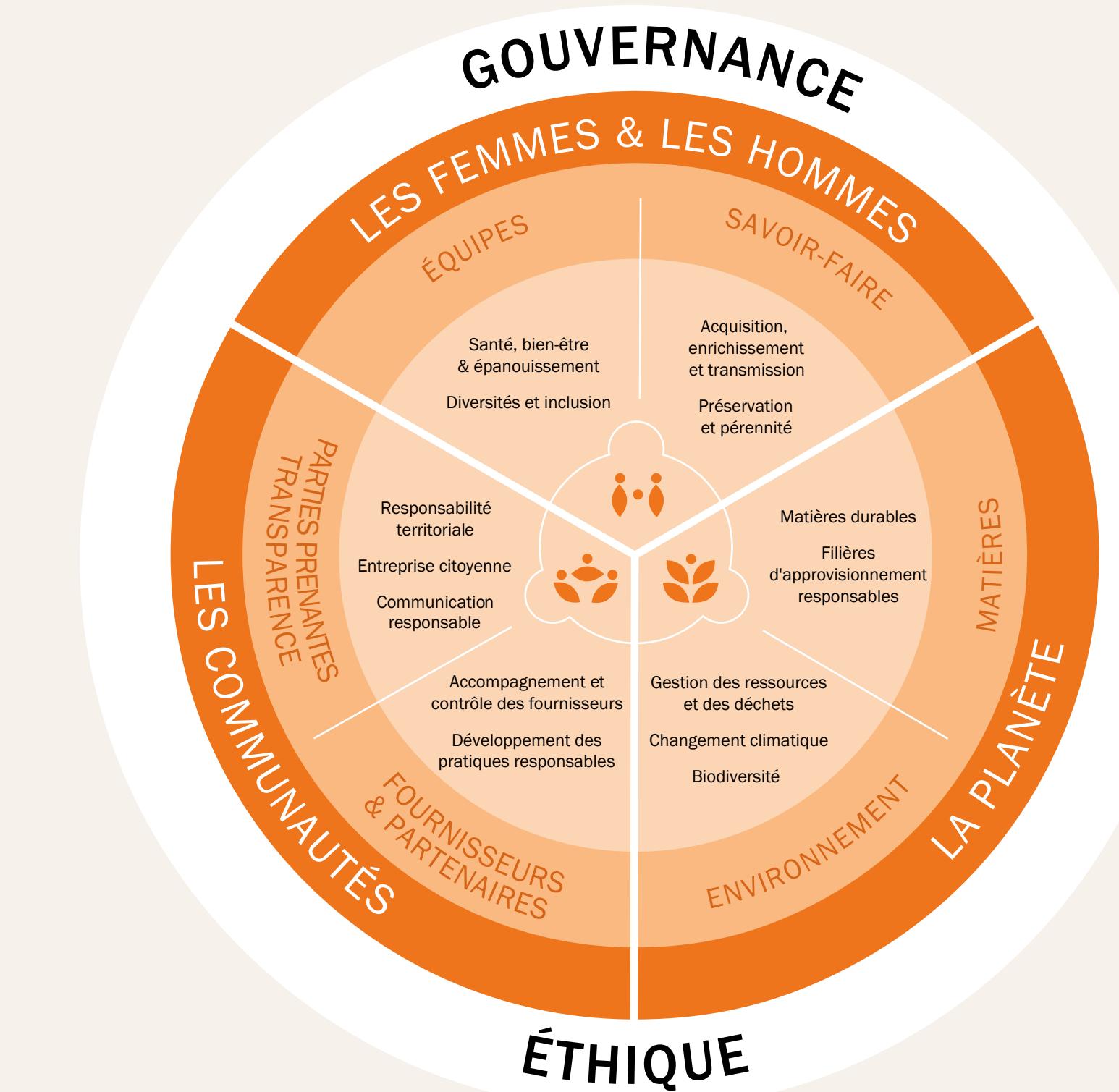
En 2025, Hermès publie son 3<sup>e</sup> plan de vigilance et poursuit sa démarche d'amélioration continue de la vigilance du groupe comprenant :

- une méthodologie renforcée de cartographie des risques ;
- une évaluation approfondie des risques ;
- la poursuite du déploiement de mesures d'atténuation des risques ;
- la communication autour de l'évolution du dispositif d'alerte.

Cette démarche répond à l'ambition d'Hermès d'assurer un développement économique, social et environnemental vertueux pour l'ensemble de ses collaborateurs, partenaires, clients, parties prenantes et pour l'avenir des générations futures.

Rendre au monde une partie de ce qu'il offre, voici l'ambition humaniste qui anime le groupe.

## CADRE STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE HERMÈS



# SOMMAIRE

**1**  
LE GROUPE  
HERMÈS  
*Page 4*

**2**  
CADRE DU PLAN  
DE VIGILANCE  
*Page 10*

## AU SEIN D'HERMÈS

**3**  
DROITS HUMAINS  
ET LIBERTÉS  
FONDAMENTALES  
*Page 17*

**4**  
SANTÉ  
ET SÉCURITÉ  
*Page 24*

**5**  
PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT  
*Page 31*

## HERMÈS ET SES PARTENAIRES

**6**  
ACHATS  
DIRECTS  
*Page 40*

**7**  
ACHATS  
INDIRECTS  
*Page 49*

**8**  
PARTENAIRES  
DISTRIBUTEURS  
*Page 56*

**9**  
DISPOSITIF DE RECUEIL  
ET DE TRAITEMENT  
DES SIGNALÉMENTS  
*Page 59*

**10**  
BILAN ET PERSPECTIVES  
*Page 62*



# 1. LE GROUPE HERMÈS

- [5 PROFIL ET AMBITION DU GROUPE](#)
- [6 ENGAGEMENTS D'HERMÈS EN MATIÈRE DE VIGILANCE](#)
- [7 UN MODÈLE ARTISANAL FRANÇAIS, CRÉATEUR DE VALEUR ET DURABLE](#)
- [8 HERMÈS EN CHIFFRES](#)
- [9 CHAÎNE DE VALEUR D'HERMÈS](#)

## PROFIL ET AMBITION DU GROUPE

*Hermès, présent dans le monde entier, reste une maison indépendante portée par un actionnariat familial, gage de stabilité et de longévité. Privilégiant la fabrication française, son projet se fonde sur l'excellence de l'artisan : la main de l'homme, le savoir-faire et la qualité.*

L'attention portée aux femmes et aux hommes se trouve naturellement au cœur du modèle artisanal de la maison mais aussi chez ses partenaires et fournisseurs. **Hermès se veut employeur responsable et engagé partout où il opère** : il cherche systématiquement le meilleur niveau de prévention et de protection pour ses collaborateurs ainsi que pour le personnel de ses partenaires travaillant dans sa chaîne de valeur.

Hermès est très attentif au respect des équilibres en matière de diversité et à l'application rigoureuse des grands principes des Nations Unies et de l'OCDE relatifs aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Fabricant attaché à l'excellence de ses réalisations, **Hermès s'efforce continuellement d'améliorer les conditions de travail au sein de sa chaîne de valeur.**

Le groupe dispose ainsi d'une vraie capacité à évaluer les risques et les mesures d'atténuation prises par ses partenaires, concernant la santé des personnes, leur sécurité et leurs conditions de travail.

**En matière d'environnement, Hermès travaille à la réduction de tous ses impacts**, qu'il s'agisse notamment d'émission de GES (gaz à effet de serre), de protection des ressources, de biodiversité ou de bien-être animal. Cette exigence accompagne toute la chaîne de valeur : de l'approvisionnement des matières premières à la distribution des produits et leur réparation, en passant par la fabrication.

*Depuis 1837, Hermès produit des objets d'exception, conçus pour durer et se transmettre.*

### NOS RACINES ET NOS VALEURS



Une maison de création indépendante depuis 1837



Un modèle intégré de fabrication française



Une gestion humaniste des collaborateurs



Une offre riche d'objets durables



Une entreprise citoyenne



Patrimoine créatif



Patrimoine de savoir-faire



Patrimoine de matières



Patrimoine marchand

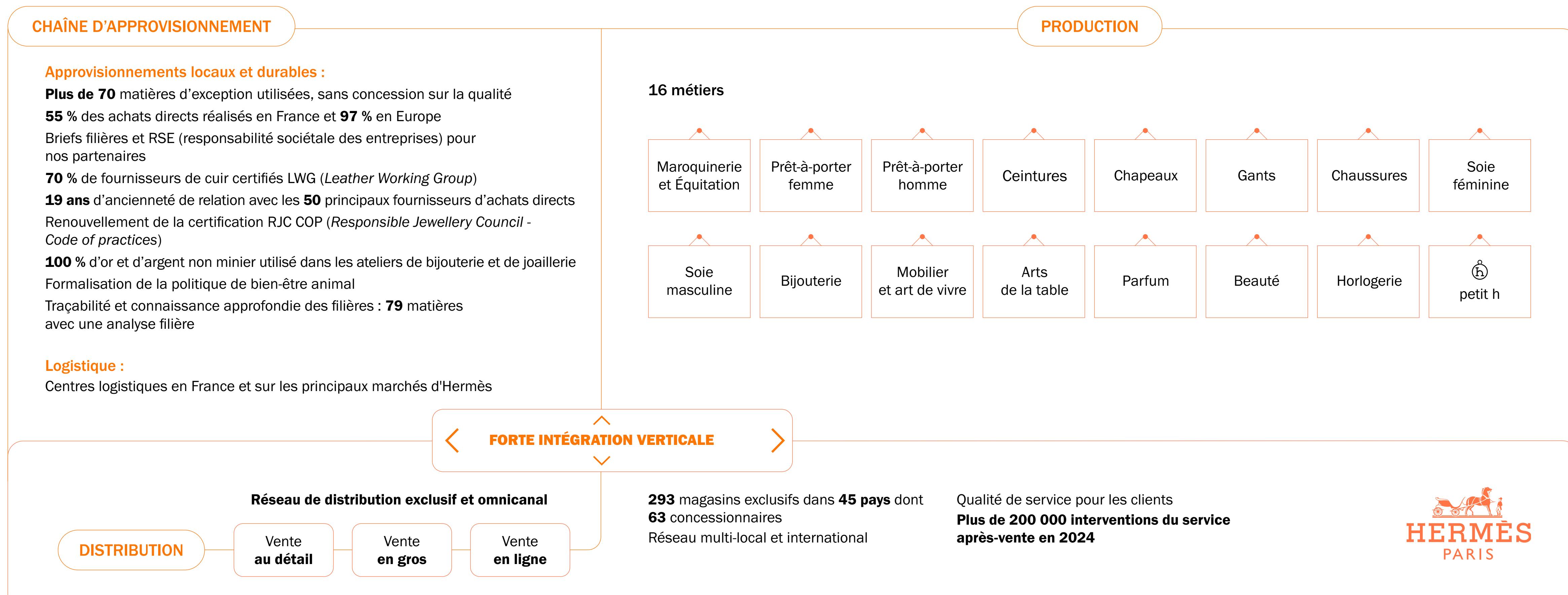
### DES PATRIMOINES SINGULIERS

# ENGAGEMENTS D'HERMÈS EN MATIÈRE DE VIGILANCE

*Hermès est impliqué dans le respect des droits humains et des libertés fondamentales et, à ce titre, elle s'engage à respecter les principes, normes et accords internationaux listés dans le tableau ci-dessous :*

PRINCIPES ET NORMES ÉTHIQUES INTERNATIONAUX	CADRE INTERNE	EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La Déclaration universelle des droits de l'homme</li> <li>→ La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne</li> <li>→ La déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'OIT</li> <li>→ Les principes directeurs de l'OCDE (2023) à l'intention des entreprises multinationales</li> <li>→ Le Pacte mondial sous l'égide de l'ONU</li> <li>→ Le devoir de vigilance en France et les législations spécifiques à certains pays et états où Hermès est présent (UK Modern Slavery Act, California Transparency in Supply Chains Act, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>La politique environnementale</b> Vise à prévenir les incidents et situations d'urgence et à présenter les actions mises en place pour maîtriser et limiter leur impact.</li> <li>→ <b>La charte éthique</b> Vise à promouvoir le respect et à assurer une bonne application des principes éthiques internationaux.</li> <li>→ <b>Le code de conduite des affaires</b> Vise à sensibiliser à certains risques et donner aux collaborateurs des réflexes de comportements adéquats.</li> <li>→ <b>La politique Achats responsables</b> Vise à intégrer les principes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans l'ensemble des catégories d'achats, en cohérence avec les attentes du groupe en matière de développement durable.</li> <li>→ <b>Le code de conduite fournisseurs</b> Vise à promouvoir une conduite éthique, responsable et durable pour l'ensemble des fournisseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Le Comité éthique</b> Le comité est en charge du recueil et du suivi du traitement des alertes. Il émet des recommandations sur la culture éthique du groupe.</li> <li>→ <b>Le dispositif H-Alert !</b> Les collaborateurs et parties prenantes sont invités à signaler tout manquement aux principes éthiques et/ou aux normes applicables en utilisant les différents canaux du dispositif H-Alert !</li> <li>→ <b>Les briefs filières et RSE destinés aux fournisseurs</b> Les fournisseurs intègrent les attentes du groupe sur les sujets sociaux, environnementaux et de droits humains.</li> <li>→ <b>Les politiques HSE métiers/filiales</b> Les politiques intègrent les exigences Hermès en matière de conditions de travail des collaborateurs et d'environnement.</li> <li>→ <b>Le Plan de vigilance groupe et les déclarations annuelles spécifiques</b> Les rapports publiés présentent les mesures adoptées afin de répondre aux exigences légales notamment en termes de prévention des risques de violations graves des droits humains et de la protection de l'environnement.</li> </ul>

# UN MODÈLE ARTISANAL FRANÇAIS, CRÉATEUR DE VALEUR ET DURABLE (VERSION SIMPLIFIÉE)



## HERMÈS EN CHIFFRES

**15 170 M€**

de chiffre d'affaires en 2024

293 magasins exclusifs  
dans 45 pays

**25 185**

collaborateurs en 2024

Dont 15 556 en France: 46 %  
en production, 39 % en vente,  
et 15 % en support

**74 %**

des objets produits  
en France

**75**

sites de production

Dont 60 sites de formation et de production  
en France répartis dans 11 des 13 régions

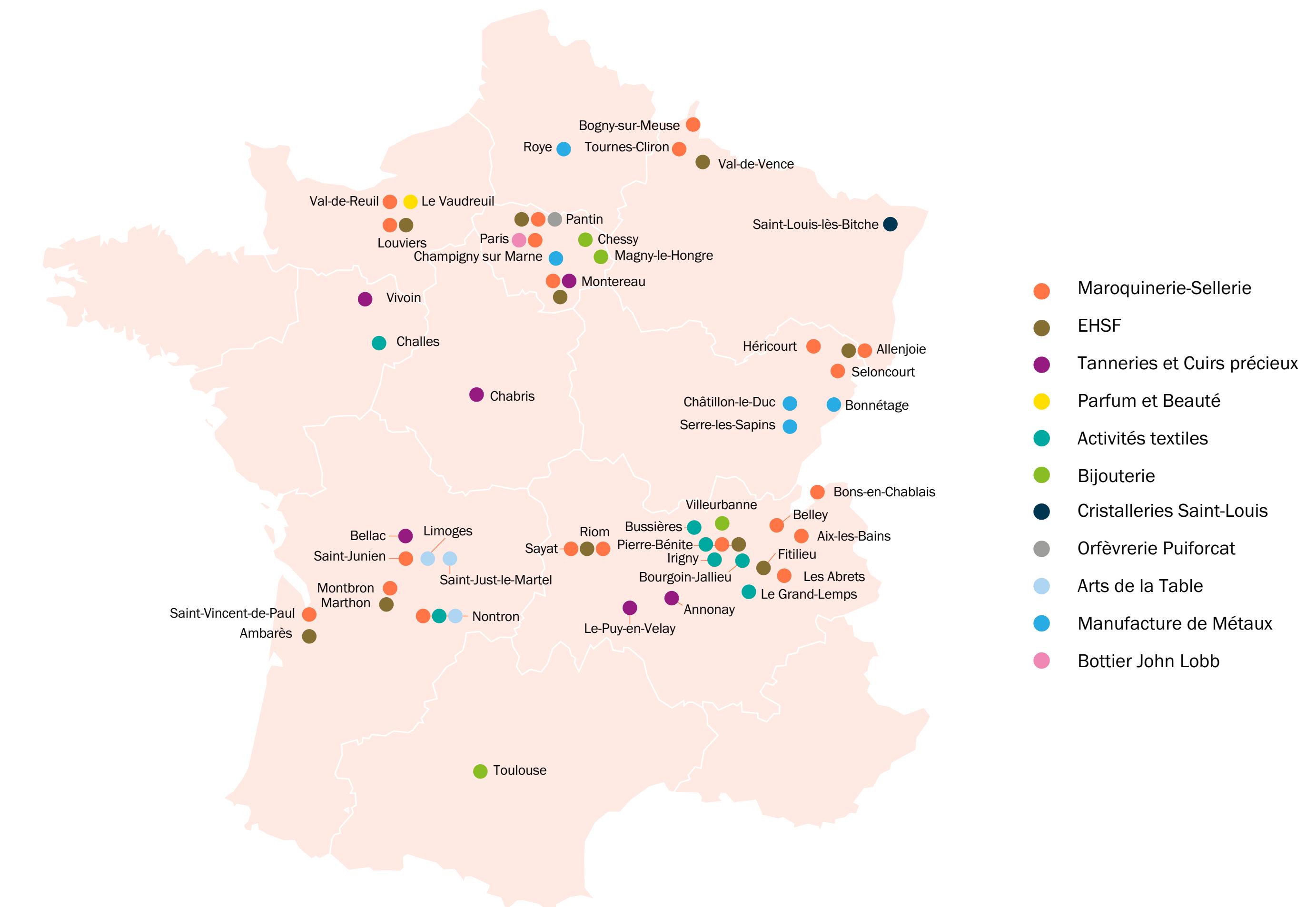
**12 026**

collaborateurs

à l'échelle du groupe il y a 10 ans

**55 %**

des objets fabriqués  
dans nos ateliers internes  
et exclusifs



# CHAÎNE DE VALEUR D'HERMÈS

## SOURCING & TRANSFORMATION DE MATIÈRES

**Fermes d'élevage de crocodiliens aux États-Unis et en Australie**

### Achats directs

Fournisseurs de matières et de composants provenant du monde entier répartis dans 98 filières d'approvisionnement regroupées en 5 macro-familles :

- animales (fibres et cuirs) •
- végétales •
- synthétiques/artificielles •
- minérales •
- métalliques •

### Achats indirects

Fournisseurs et prestataires de service en France et dans le monde répartis en 38 catégories regroupées en 9 familles dont les principales sont :

- Communication •
- Informatique •
- Services Généraux •
- Transport & Logistique •
- Immobilier •

## PRODUCTION / FABRICATION DE PRODUITS FINIS structuré selon les Métiers Hermès

### Tanneries et Cuir précieux

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

### Textile / Prêt-à-porter Femme et Homme

Sites de production + Façonniers & sous-traitants

### Maison

Sites de production + Fabricants

### Accessoires

Chaussures, bijoux, gants...

Sites de production + Fabricants & sous-traitants

### Parfum et Beauté

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

### Fonctions support groupe et entités locales

RH, Finance, Digital, Immobilier, Communication, Juridique, Développement Durable, Direction Audit et Risques, etc.

### Maroquinerie-Sellerie

Sites de production + Façonniers

*Équitation*

### Pièces Métalliques

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

### Horlogerie

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

### Cristalleries de Saint-Louis

### Puiforcat

### John Lobb

### Petit h

## DISTRIBUTION EXCLUSIVE

### Plateformes logistiques

### E-Commerce

### Magasins

France + Monaco

15 succursales + 12 concessionnaires

Europe

56 succursales + 12 concessionnaires

Amériques

51 succursales + 8 concessionnaires

Asie – Pacifique

105 succursales + 25 concessionnaires

Proche-Orient et Moyen-Orient

3 succursales + 6 concessionnaires

■ INTERNE ■ EXTERNE



## 2. CADRE DU PLAN DE VIGILANCE

- 11** GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE
- 12** MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES
- 13** UNIVERS DES RISQUES DU DEVOIR DE VIGILANCE
- 14** ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES
- 15** CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

# GOUVERNANCE DU PLAN DE VIGILANCE

*Le Conseil de surveillance d'Hermès est régulièrement informé des programmes d'éthique et de conformité au sein du groupe, notamment au travers de son Comité d'audit et des risques.*

En 2024, une présentation au Comité d'audit et des risques a été réalisée sur les mesures mises en place pour renforcer l'ensemble des processus clés déployés dans le groupe, incluant ceux relatifs à l'évaluation des tiers et au système d'alerte éthique H-Alert !.

Un Comité compliance et vigilance assure le pilotage du plan de vigilance groupe.

Il a pour principales missions de :

- définir des référentiels de conformité ;
- recommander des actions de prévention ;
- assurer le suivi de l'ensemble du plan de vigilance groupe ;
- coordonner la consultation et l'association des parties prenantes à l'actualisation du plan de vigilance.

Les directions membres du Comité compliance et vigilance participent au suivi de ces missions, ainsi qu'à la rédaction du plan de vigilance. Les fonctions qui sont au cœur des enjeux liés au devoir de vigilance, comme les ressources humaines, la direction du développement durable ou les directions des achats, disposent de leurs propres organes de pilotage. Elles se réunissent régulièrement pour suivre, à l'aide d'indicateurs, les actions mises en œuvre.

Un membre référent du Comité compliance et vigilance est responsable du déploiement et du suivi des plans d'action du plan de vigilance groupe.

Le plan de vigilance fait l'objet d'un pilotage opérationnel par le Comité de coordination Achats directs, les réseaux Achats filières, et des comités spécifiques en fonction des enjeux des filières ([cf. page 47](#)).

## COMITÉ COMPLIANCE ET VIGILANCE

**Direction juridique conformité**

**Direction juridique groupe**

**Direction de l'audit et des risques**

**Direction du développement durable**

**Direction de la consolidation, de la fiscalité et du contrôle de gestion**

**Direction du développement social groupe**

**Direction des achats directs groupe**

**Direction des achats indirects groupe**

**Direction des activités distribution groupe**

# MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES

*En 2024, Hermès continue de renforcer sa méthodologie d'évaluation des risques et le pilotage des plans d'action associés au devoir de vigilance.*

Le Comité compliance et vigilance s'est appuyé sur trois démarches préexistantes, présentées ci-dessous. Le renforcement de la méthodologie d'évaluation des risques a permis :

- **d'ajuster l'univers de risques propres à Hermès** permettant d'établir un langage commun et de renforcer le travail transversal sur ces sujets ;
- **d'approfondir l'analyse de risques** sur certains périmètres évalués comme prioritaires. Cette priorisation s'est notamment construite grâce à la connaissance du niveau d'exposition, la perception du niveau actuel de maîtrise et l'analyse des mesures d'atténuation des risques ;
- **de s'appuyer sur une source de données externe et indépendante sur les risques « bruts »**, c'est-à-dire en dehors de toute mesure d'atténuation qu'Hermès peut mettre en œuvre ;
- **de mesurer l'efficacité des plans d'action établis** ;
- **de renforcer l'implication des parties prenantes**.

## PRISE EN COMPTE DES DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES GROUPE POUR ALIMENTER LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES LIÉS AU DEVOIR DE VIGILANCE

**L'analyse des risques extra-financiers** s'opère selon deux axes :

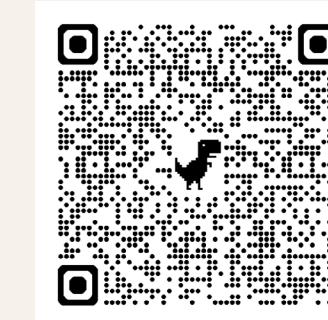
- la magnitude des impacts multicritères ;
- la probabilité d'occurrence.

Cette analyse s'appuie sur des exercices de cartographie de risques, conduits par la direction de l'audit et des risques auprès de l'ensemble des entités et directions du groupe.

**L'analyse de double matérialité** a été conduite en collégialité par la direction financière, la direction du développement durable et la direction de l'audit et des risques. Elle est décrite dans le chapitre 2.1.1.6 du rapport de durabilité accessible via le QR code suivant.

Ces enjeux apportent :

- une vision interne sur l'impact global qu'exercent Hermès et sa chaîne de valeur, compte tenu de leur matérialité ;
- une vision externe évaluant l'impact de ces facteurs sur la durabilité du modèle d'affaires d'Hermès.



**Des cartographies des risques fournisseurs par catégories d'achats et pour l'ensemble des filières** sont réalisées et pilotées par les directions des achats directs et indirects. Les acheteurs de chaque métier identifient et formalisent les risques pour chaque catégorie d'achats, en particulier celles liées au devoir de vigilance. Ces analyses de risques par catégorie d'achats (façon, pièces métalliques, tissus...) sont complétées, depuis 2019, par des analyses de filières par matière première.

**Dans le cadre de la procédure de pilotage des risques filières, la mise à jour des périmètres prioritaires s'est poursuivie en 2024 et continue en 2025.**

# UNIVERS DES RISQUES DU DEVOIR DE VIGILANCE

Hermès a établi une cartographie destinée à identifier, analyser et hiérarchiser les risques d'atteintes graves résultant de ses activités. Cet univers de risques a été amélioré selon les référentiels internes. Il a ensuite été affiné par le Comité compliance et vigilance qui a structuré l'ensemble des entretiens conduits sur les périmètres internes et externes.



## DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

<b>Dialogue social</b>	Non-respect du dialogue social et du droit syndical
<b>Discrimination</b>	Comportements discriminatoires en termes d'accès à l'emploi, de rémunération, de carrière ou d'accès à la formation
<b>Salaire décent</b>	Salaire non conforme à la législation en vigueur ou insuffisant pour subvenir aux besoins du salarié et de sa famille
<b>Travail des enfants</b>	Travail d'enfants, sous quelque forme que ce soit
<b>Travail forcé</b>	Travail forcé ou esclavage moderne
<b>Impact sur les communautés</b>	Impact sur les conditions de vie des communautés locales lié aux activités
<b>Données personnelles</b>	Manquement à la protection des données personnelles des individus



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

<b>Sécurité des consommateurs</b>	Défaut d'innocuité des produits mis sur le marché
<b>Santé et sécurité au travail</b>	Accident du travail ou maladie professionnelle
<b>Risques psychosociaux</b>	Harcèlement moral ou sexuel Menaces, situations stressantes
<b>Conditions de travail</b>	Environnement de travail et/ou d'hébergement indécent des collaborateurs, charge de travail trop importante
<b>Sûreté des personnes</b>	Manque de protection des collaborateurs sur leur lieu de travail ou lors de leurs déplacements : agressions, vols, attentats liés à leur activité



## ENVIRONNEMENT

<b>Émission de GES et changement climatique</b>	Impacts sur le changement climatique dus aux activités du groupe et de sa chaîne de valeur
<b>Épuisement des ressources naturelles</b>	Consommation insuffisamment maîtrisée de ressources non renouvelables, limitées, à préserver (eau, bois)
<b>Pollution et déchets</b>	Émissions de polluants via des rejets aquieux ou atmosphériques et de déchets divers, y compris les déchets plastiques
<b>Atteinte à la biodiversité</b>	Destruction d'une partie de la biodiversité par l'exploitation de matières premières ou l'implantation de sites
<b>Bien-être animal</b>	Pratiques d'exploitation d'animaux contraires aux engagements du groupe et au respect des principes du bien-être animal

## ASSOCIATION DES PARTIES PRENANTES

*Le groupe Hermès a associé ses parties prenantes à l'élaboration de son plan de vigilance. Il est en cela fidèle à l'esprit de la loi et à sa volonté d'associer ses partenaires internes et externes.*

En concertation avec les directions concernées, achats directs, achats indirects, développement durable, développement social et juridique conformité, les parties prenantes du groupe ont été impliquées dans l'actualisation du plan de vigilance.

Les fabricants, fournisseurs, prestataires, représentants du personnel et associations se sont entretenus avec un cabinet indépendant afin de partager leurs analyses sur le devoir de vigilance d'Hermès.

Ces discussions ont complété l'analyse faite avec d'autres parties prenantes dans le cadre de l'exercice de double matérialité.

Cette approche vise à établir **un échange de qualité, transparent et confidentiel avec les parties prenantes concernées**. Les entretiens menés ont porté sur :

- les points d'attention et risques à appréhender par Hermès sur sa chaîne de valeur ;
- l'évaluation des dispositifs de maîtrise déployés par le groupe ;
- les suggestions d'amélioration à prendre en compte.

En lien avec l'analyse de matérialité, **ces échanges ont notamment mis en exergue**

**la vigilance du groupe sur les points suivants :**

- une perception très prudente en matière d'éthique et de mise sous contrôle des risques ;
- une protection et une attention de chaque instant aux collaborateurs ;
- une connaissance fine du métier d'artisan permettant de déployer un dispositif cohérent et répondant aux plus hautes exigences ;
- un travail en partenariat, créateur durable de valeur ;
- une diminution continue de l'empreinte environnementale des activités (GES, eau, biodiversité) ;
- une amélioration continue du bien-être animal.



# CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

 AU SEIN D'HERMÈS

 CHEZ LES PARTENAIRES

*Hermès opère pour créer, produire et distribuer ses produits auprès de ses clients, une chaîne de valeur qui mobilise de nombreuses filières d'approvisionnement en matières premières, des sous-traitants qui transforment ces matières, des sites de production, majoritairement français, qui réalisent les produits en s'appuyant sur un savoir-faire unique, et une chaîne de distribution mondiale et multicanale.*

## MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS FILIÈRES MATIÈRES PREMIÈRES

Issues de plus de 90 filières recensées, les matières utilisées (cuir, soie, cachemire, bois, etc.) sont pour la plupart naturelles, renouvelables et obtenues dans un cadre fixé par le Brief filières selon des cahiers des charges, respectant les réglementations, l'environnement et les meilleures pratiques.

Il y a deux types de filières d'approvisionnement :

- les « matières et composants Hermès » qui constituent des approvisionnements **internes** au sein du groupe Hermès ;
- les « filières matières premières » qui constituent des sources d'approvisionnement **externes** au groupe.

## ATELIERS DE PRODUCTION FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS

Les matières sont transformées au sein d'ateliers **internes** de production Hermès et au sein de sites **externes**, gérés par nos fabricants et sous-traitants.

Les « Ateliers de production » gérés par Hermès appliquent une politique traitant les enjeux de protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des collaborateurs ainsi que la protection de l'environnement dans le respect des réglementations en vigueur, en fonction de leur niveau de priorité.

Les mêmes exigences s'appliquent aux sites des fabricants et sous-traitants qui sont, pour la majorité, des partenaires historiques.

## PLATEFORMES LOGISTIQUES PRESTATAIRES DE SERVICES

Le groupe dispose d'un pôle logistique qui expédie les produits Hermès vers l'ensemble des magasins dans le monde, soit directement, soit par l'intermédiaire de prestataires logistiques locaux.

Au sein des plateformes logistiques du groupe, qu'elles soient gérées en direct ou confiées à des prestataires, de nombreux projets sont en cours de mise en œuvre pour améliorer la sécurité et les conditions de travail des équipes et diminuer l'impact environnemental.

## SUCCURSALES HERMÈS CONCESSIONNAIRES

Hermès distribue ses produits au travers de 293 magasins exclusifs dont 230 succursales et 63 concessionnaires.

Les magasins gérés par Hermès (les succursales) présentent un mélange d'emplacements historiques sur les marchés où Hermès est implanté de longue date (France – Europe) et de nouvelles implantations au cœur de métropoles (Asie – Amérique – Moyen-Orient).

Les magasins gérés par les concessionnaires concernent principalement les magasins du réseau « Travel Retail » implantés dans les plus grands aéroports du monde, et quelques magasins sur les marchés locaux gérés par des partenaires historiques.

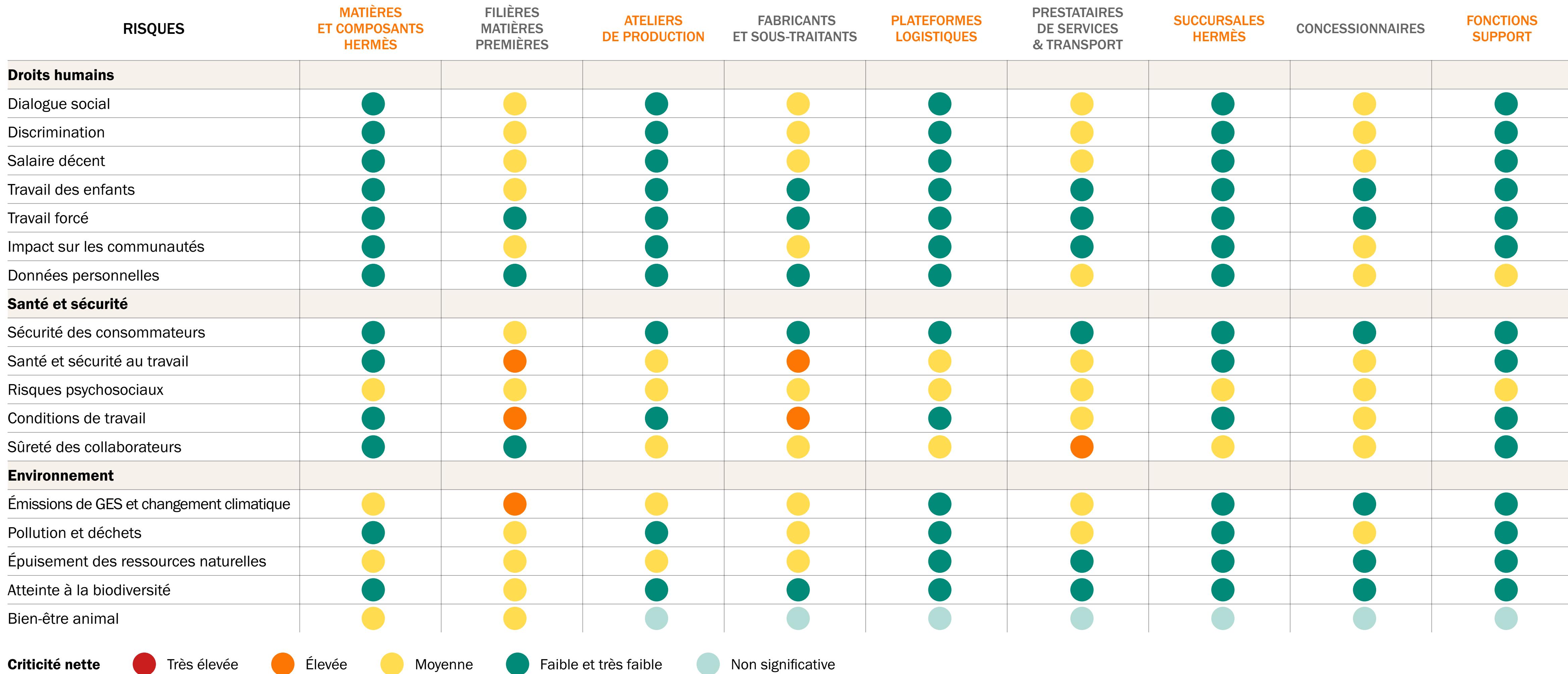
## FONCTIONS SUPPORTS PRESTATAIRES DE SERVICES & TRANSPORT

Pour développer son activité et assurer son bon fonctionnement, le groupe dispose de fonctions supports internes, notamment en charge des ressources humaines, des systèmes d'information, des services généraux, de la communication, du juridique, du développement durable et des finances, en central et dans les différentes filiales.

En parallèle, de nombreux prestataires de services et transporteurs **externes** sont mobilisés pour accompagner le groupe.

# CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES

*Évaluation des risques selon leur criticité nette : impact x probabilité x niveau de maîtrise*





AU SEIN D'HERMÈS

### 3. DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- 18 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 19 DIALOGUE SOCIAL
- 20 DÉPLOIEMENT DU MODÈLE SOCIAL « HEARTS & CRAFTS » (FOCUS)
- 21 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION
- 22 SALAIRE DÉCENT
- 23 DONNÉES PERSONNELLES

# SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

*Hermès est une mosaïque de femmes et d'hommes œuvrant quotidiennement à son développement à travers le monde. Parce qu'aucune création n'existe sans celles et ceux qui la façonnent, le groupe s'engage à construire un environnement de travail respectueux et épanouissant, à protéger leurs droits fondamentaux et à prévenir les risques pouvant affecter leur bien-être.*

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Dialogue social	Non-respect du dialogue social et du droit syndical	●	●	●	●	●
Discrimination	Comportements discriminatoires en termes d'accès à l'emploi, de rémunération, de carrière ou d'accès à la formation	●	●	●	●	●
Salaire décent	Salaire non conforme à la législation en vigueur ou insuffisant pour subvenir aux besoins du salarié et de sa famille	●	●	●	●	●
Travail des enfants	Travail d'enfants, sous quelque forme que ce soit	●	●	●	●	●
Travail forcé	Travail forcé ou esclavage moderne	●	●	●	●	●
Impact sur les communautés	Dégénération des conditions de vie des communautés locales, liée aux activités	●	●	●	●	●
Données personnelles	Manquement à la protection des données personnelles des individus	●	●	●	●	●

Criticité nette

Très élevée

Élevée

Moyenne

Faible et très faible

Non significative

# DIALOGUE SOCIAL

*Le groupe est présent dans 45 pays où il existe différentes législations et cultures en matière de dialogue social. Hermès garantit néanmoins un dialogue social de qualité et la liberté d'expression à l'ensemble des collaborateurs. Ce dialogue social est essentiel au bon fonctionnement de la vie d'entreprise. Il s'exprime tant par les relations de proximité avec les équipes que par l'intermédiaire des représentants du personnel et de la concertation collective.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

D'une manière générale, la qualité du dialogue social passe par la mise en place de dispositifs pour recueillir les attentes des collaborateurs et y répondre par des plans d'action spécifiques.

En France, où travaillent 62 % des collaborateurs, une commission de suivi du dialogue social a été volontairement mise en place. Composée des représentants syndicaux au Comité de groupe, de différents élus, ainsi que de représentants de la direction, cette commission se réunit trois fois par an. Son rôle est d'échanger sur des sujets de fond en lien avec le dialogue social et de veiller à la bonne application des accords de Groupe au sein de la maison.

**À l'international**, le dialogue social prend différentes formes, en fonction des usages et des réglementations locales. Il peut passer par des échanges et des rencontres réguliers avec **les représentants des salariés** (Taïwan, Corée, Turquie, Japon, Allemagne, Italie) ou **directement avec les collaborateurs** afin de recueillir leurs attentes, solliciter leur avis, participer aux décisions ou encore s'investir directement dans des projets sur des thématiques diverses (RSE, temps de travail, conditions de travail, transports, etc.).

Depuis plusieurs années, le groupe conduit des enquêtes ponctuelles autour de la santé, du bien-être et de l'engagement au travail. En 2024, l'enquête « Hermès à l'écoute – Hermès Hears » a concerné tous les collaborateurs du groupe, avec un taux de réponse de 91 %. Cette enquête a permis d'établir un état des lieux des forces et des axes de progrès sur ces thématiques, avant d'engager de nouvelles actions concrètes selon une démarche d'amélioration continue. Ce dispositif d'enquête a vocation à être reconduit tous les deux ans.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

**Dans les sociétés françaises**, le dialogue social passe par le fonctionnement permanent des instances de représentation du personnel et par une négociation collective riche et active. Des accords collectifs sont ainsi conclus dans toutes les sociétés qui disposent de délégués syndicaux, ou avec les comités sociaux et économiques (CSE) habilités. L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de renouveau du dialogue social en France, à travers de nombreuses mesures visant à encourager et renforcer ce dialogue :

- des actions de communication autour des élections professionnelles, pour partager sur le rôle essentiel des représentants du personnel, l'enjeu et les modalités pratiques de scrutin ;
- une journée annuelle de rassemblement des représentants de la direction et des représentants du personnel, consacrée en 2024 au développement durable ;
- des formations réglementaires et spécifiques sont prises en charge par Hermès afin de favoriser le développement et la valorisation des compétences des représentants.

En 2025, ces efforts vont se poursuivre, avec en complément une renégociation prévue des accords collectifs relatifs au Comité de groupe (instance qui se réunit une fois par an en France).

**À l'étranger**, quelques initiatives locales illustrent les échanges au cours desquels les collaborateurs peuvent s'exprimer et partager leurs sujets de préoccupation et de satisfaction :

- aux États-Unis, Hermès of Paris, dispose de Let's Talk : un outil pour adresser des sujets, des tables rondes ou des ERG (Employees Resource Group) pour créer des espaces de discussions où la parole est libre sur des sujets variés, choisis par les collaborateurs ;
- à Taïwan, des réunions trimestrielles rassemblent les représentants des employés et les managers après avoir recueilli les idées des collaborateurs à l'aide d'un questionnaire anonyme ;
- en Chine et en Amérique Latine, des rencontres régulières avec la direction générale et les collaborateurs sont organisées.

## SUIVI

**97 %**

des collaborateurs couverts par un dispositif de dialogue social émanant des représentants du personnel dans l'EEE

**100 %**

des collaborateurs en France sont représentés par des comités sociaux et économiques



# DÉPLOIEMENT DU MODÈLE SOCIAL « HEARTS & CRAFTS » (FOCUS)

*Depuis 2023, Hermès a souhaité formaliser son modèle social humaniste et singulier. La forte culture orale du groupe se complète ainsi d'un cadre commun aux initiatives de chacune des entités en matière de responsabilité sociale et d'accompagnement des collaborateurs. Quatre piliers stratégiques ont été définis, portant des engagements forts et permettant de renforcer une dynamique collective et cohérente à travers l'ensemble du groupe. Le groupe, au travers d'une enquête, mesure ensuite l'engagement, la santé et le bien-être de ses collaborateurs tous les deux ans.*



## PHILOSOPHIE MANAGÉRIALE

Hermès cultive une philosophie managériale inspirée de son héritage et de sa culture singulière. L'incarnation des valeurs du groupe dans les pratiques managériales les rend authentiques et permet leur transmission.

Dans cet esprit, le groupe met un point d'honneur à garantir un environnement de travail inclusif dans lequel chacune et chacun trouve sa place, apporte sa contribution et s'épanouit dans le respect d'autrui.

Chaque entité d'Hermès s'engage à mettre en place des plans d'actions pour s'assurer de :

- lutter contre toute forme de discrimination ;
- assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

## SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Hermès s'engage à garantir un environnement de travail favorable au bien-être physique et psychologique de l'ensemble de ses collaborateurs, en leur offrant les conditions nécessaires pour concilier harmonieusement leur activité professionnelle et leur vie personnelle.

Plusieurs leviers participent au respect de cet engagement :

- **La santé et la sécurité** des collaborateurs : à travers sa politique Santé-Sécurité, le groupe déploie des actions de prévention et de progression de la culture santé-sécurité adaptées à l'ensemble de ses métiers.
- **La lutte contre le harcèlement** : le groupe accompagne la sensibilisation par la mise en place de dispositifs visant à garantir un environnement de travail respectueux et bienveillant.
- **Un socle de protection sociale étendu** à tous ses collaborateurs à travers le monde, avec des mesures préventives adaptées aux réalités locales.
- Enfin, une attention particulière est portée à la **flexibilité et à l'organisation du temps de travail**, permettant à chacun de concilier ses engagements professionnels et personnels dans les meilleures conditions.

## RECONNAISSANCE ET RÉTRIBUTION

Hermès valorise la contribution de chacun de ses collaborateurs au succès collectif par le biais d'un partage de la valeur généreux et collectif, et par la possibilité offerte à chacun de se développer selon ses moyens et ses ambitions.

Le groupe offre à tous ses collaborateurs une rémunération globale compétitive et qui assure un cadre protecteur à court, moyen et long terme. Des plans collectifs d'attribution d'actions gratuites ont permis depuis 2007 d'associer l'ensemble de ses collaborateurs à la croissance durable et de partager la valeur créée.

Au-delà de la rémunération, le groupe a pour ambition de développer l'employabilité des collaborateurs tout au long de leur évolution au sein de la maison.

Hermès encourage ainsi la transmission des savoir-faire d'exception et des compétences de haute qualité, notamment à travers ses écoles internes, et grâce à une offre de formation large et exigeante, couplée à des expériences d'apprentissage diverses tout au long de leur parcours.

## SENS AU TRAVAIL

L'ambition portée par Hermès est de créer les conditions pour que chacun trouve un sens à son travail et à son parcours.

Plusieurs projets contribuent à cette ambition:

- Le fait que chaque artisan fabrique un sac dans son entièreté, ainsi que la décision de créer des entités à taille humaine sont les illustrations de l'importance apportée au sens au travail.
- Le groupe crée des programmes de maillage ayant pour objectif d'enrichir les collaborateurs grâce à des expériences humaines fortes et porteuses de sens.
- Le programme H<sup>3</sup> « HEART, HEAD, HAND » de la fondation propose des actions de mécénat et la maison offre jusqu'à cinq jours par an, dans le but d'offrir à chacun des occasions d'agir en citoyen responsable.
- Le concours interne du Prix de l'Adresse a été créé pour que vivent l'envie de se dépasser et l'esprit collectif. Les artisans volontaires forment une équipe pour réaliser une pièce d'exception, qui fait revivre des savoir-faire d'exception.

# LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

*Par ses métiers, ses créations, ses savoir-faire, son réseau de distribution et ses clients, la maison Hermès est profondément ancrée dans la diversité. Sa singularité repose sur l'exigence permanente de recrutement et d'intégration de collaboratrices et collaborateurs de tous horizons.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

À travers les métiers, les créations, les savoir-faire, le réseau de distribution et les clients de la maison, Hermès est profondément ancré dans la diversité. Depuis toujours, en lien avec ses valeurs humanistes, l'inclusion et le bien-être de chacun constituent un levier essentiel de la notion de vivre ensemble.

La démarche Diversité et Inclusion pour l'ensemble du groupe Hermès s'est ainsi structurée autour d'un engagement commun, servant de cadre de référence aux plans d'actions locaux :

- lutter contre toute forme de discrimination ;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Le respect du principe de non-discrimination fait partie intégrante des valeurs et principes réunissant l'ensemble des collaborateurs du groupe Hermès qui s'engage à :

- faire des managers les garants d'un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif ;
- déployer des actions de communication et de formation, notamment sur les biais inconscients, auprès de l'ensemble des collaborateurs ;
- identifier, évaluer et sanctionner toute forme de discrimination sur le lieu de travail.

Dans ce cadre, le groupe dispose d'un outil d'alerte (H-Alert !) accessible à l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.

Un réseau de 34 référents Diversité & Inclusion couvrant 100 % des effectifs et se réunissant tous les trimestres permet de donner de la visibilité à la démarche localement, de déployer des actions communes et de développer des initiatives propres aux enjeux locaux.

En 2024, les efforts en matière de sensibilisation aux risques de discrimination et à l'existence de biais inconscients se sont poursuivis à destination des communautés des ressources humaines, les managers, et les représentants des salariés.

Des événements de sensibilisation ont eu lieu sur le thème de l'inclusion. À titre d'exemple, le Forum handicap annuel a réuni l'ensemble des acteurs internes de la maison pour un temps d'inspiration, d'échanges et d'engagement.

Enfin, pour la première fois, un écart de rémunération entre les hommes et les femmes a été calculé à l'échelle du groupe, résultant en un écart de 2,10 %.



## SUIVI

59 %

ratio de femmes dans les instances dirigeantes

2,10 %

écart de rémunération moyen entre les hommes et les femmes

Plus de 1500

collaborateurs formés sur les biais inconscients

7,90 %

de l'effectif France en situation de handicap en 2024

# SALAIRE DÉCENT

*Hermès est particulièrement attentive aux conditions de rémunération et d'évolution de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. En tant qu'employeur responsable et en accord avec les valeurs intrinsèques de son modèle social, le groupe vise à assurer au-delà même du salaire décent une rémunération globale compétitive afin de permettre une qualité de vie et un développement tant personnel que professionnel sur le long terme.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Hermès garantit à ses collaborateurs un salaire décent, tout en prenant en compte les réglementations locales et les indices de référence applicables.

La prévention et la lutte contre les atteintes aux droits humains des collaborateurs et les efforts pour garantir un environnement de travail propice au bien-être des collaborateurs font partie des priorités du groupe.

La direction Compensation & Benefits du groupe s'assure, grâce à une étude annuelle, que les standards appliqués à la rémunération fixe respectent la réglementation locale sur les salaires et intègrent pleinement le niveau de salaire décent dont les seuils sont déterminés par des organismes indépendants de référence.

Parallèlement, le groupe procède à une cartographie régulière des dispositifs de protection sociale, sur la base du socle commun défini par sa politique de protection sociale.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

La rémunération globale proposée par le groupe est composée d'une large palette de dispositifs individuels et collectifs, d'éléments salariaux et d'avantages qui couvrent :

- les besoins fondamentaux et d'accomplissement des collaborateurs, notamment de santé, de sécurité, d'éducation, d'inclusion sociale, d'accès aux loisirs et de développement personnel et professionnel, à travers les salaires fixes, les primes individuelles et collectives, et divers dispositifs de participation aux bénéfices, des dispositifs complémentaires de protection sociale en frais de santé et prévoyance collective ;
- le besoin de reconnaissance et d'appartenance des collaborateurs à moyen et long termes – à travers par exemple des plans d'actionnariat salarié attribués à l'ensemble des salariés à travers le monde ;
- le besoin de se projeter dans le futur avec sérénité y compris à l'issue de la vie active – à travers des avantages postérieurs à l'emploi par le biais d'indemnités de fin de carrière, primes exceptionnelles.

En 2024, Hermès a poursuivi le déploiement de son socle universel de protection sociale dans les différentes entités et pays où le groupe opère, autour de cinq piliers : la parentalité, les frais de santé, la retraite, le décès, l'invalidité.

Pour reconnaître l'engagement et la contribution de chaque collaborateur à la réussite du projet collectif, une prime de 4 000 euros a été versée à tous les collaborateurs au titre de l'année 2023.



## SUIVI

100 %

des collaborateurs couverts par un salaire décent

1,08 %

du capital détenu par l'actionnariat salarié au 31/12/2024 (soit 73 % des effectifs du groupe)

# DONNÉES PERSONNELLES

*Au sein d'Hermès, le respect de la vie privée représente bien plus qu'une obligation légale : c'est une valeur de la maison et un engagement essentiel pour entretenir une relation de confiance avec ses collaborateurs, clients et partenaires. Le groupe met en œuvre un dispositif de protection pour l'ensemble des données personnelles qu'il traite. Ce dispositif s'applique en conformité avec le règlement européen sur la protection des données et les exigences réglementaires locales applicables.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Les principaux risques sont liés aux données des clients ainsi qu'aux données des candidats et collaborateurs.

Ils se présentent principalement sous deux formes :

- manquement aux principes de la réglementation : gestion défaillante des droits des personnes, traitement illicite de données, etc. ;
- violation de données : principalement du fait de sous-traitants et de cyberattaques.

**Des évaluations de contrôle interne ainsi que des audits sont régulièrement réalisés**, y compris par le biais d'auditeurs externes au groupe Hermès. Effectués selon des axes de contrôle et d'audit validés par le groupe, ils portent sur l'application des procédures du groupe et plus généralement sur la maturité du dispositif de protection des données.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Le délégué à la protection des données du groupe – Data Protection Officer (DPO) – s'appuie sur **un réseau constitué du responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), de la direction juridique, de contrôleurs internes et de DPO régionaux** (notamment en Chine). Ce réseau lui permet d'être informé des problématiques et des évolutions légales en matière de traitement de données personnelles et de s'assurer que lesdits traitements sont conformes aux règles groupe.

Un ensemble d'actions et de dispositifs est déployé dans le groupe :

- mise en place depuis 2015 des *Binding Corporate Rules* (BCR), qui définissent les règles de protection des données à caractère personnel de ses clients et s'appliquent aux entités de distribution ;
- programme de formation des collaborateurs en présentiel et un module d'e-learning obligatoire, traduit en 11 langues ;
- application des principes de protection de la vie privée par conception et par défaut (*Privacy by Design & by Default*) par le biais de la procédure d'intégration de la sécurité dans les projets (ISP) et la réalisation d'analyses d'impact sur la vie privée (AIPD) ;
- utilisation d'un outil spécifique de conformité permettant notamment une gestion efficace des droits des clients (accès, modification, suppression, etc.)
- tenue d'un registre des traitements du groupe ;
- procédure de gestion des incidents et des violations de données personnelles (fuites de données).

Enfin, la protection des données personnelles s'inscrit plus largement dans la gouvernance des données mise en place par le groupe. Cette gouvernance aborde également les enjeux posés par l'intelligence artificielle (IA), notamment en termes de risques et d'éthique.



AU SEIN D'HERMÈS

## 4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

- 25** SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 26** SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- 27** LES AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ (FOCUS)
- 28** CONDITIONS DE TRAVAIL
- 29** RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)
- 30** SÛRETÉ DES COLLABORATEURS

## SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ

*La pérennité de la maison repose sur des femmes et des hommes qui contribuent de façon harmonieuse et positive à son fonctionnement et à son développement. C'est pourquoi le groupe est très exigeant en termes de conditions de travail : chacun doit pouvoir exprimer son potentiel en toute sécurité au sein d'un environnement agréable, que ce soit dans les sites de production ou de logistique, dans les magasins ou dans les bureaux.*

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Sécurité des consommateurs	Défaut d'innocuité des produits mis sur le marché	●	●	●	●	●
Santé et sécurité au travail	Accident du travail ou maladie professionnelle liés à des défauts de protection dans l'utilisation des machines, une exposition non maîtrisée à des produits chimiques dangereux, l'apparition de TMS (troubles musculo-squelettiques) provoqués par des charges lourdes, des gestes répétitifs ou un travail statique ou, en cas d'incendie	●	●	●	●	●
Risques psychosociaux	Harcèlement moral ou sexuel Menaces, situations stressantes	●	●	●	●	●
Conditions de travail	Environnement de travail et/ou d'hébergement indécent des collaborateurs, charge de travail trop importante	●	●	●	●	●
Sûreté des collaborateurs	Manque de protection des collaborateurs sur leur lieu de travail ou lors de leurs déplacements : agressions, vols, attentats liés à leur activité	●	●	●	●	●

Criticité nette

Très élevée

Élevée

Moyenne

Faible et très faible

Non significative

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

*Si l'expertise de l'artisan est indispensable à la réalisation de beaux produits, le haut niveau de maîtrise en matière de santé, de sécurité et d'environnement participe directement à l'amélioration des conditions de travail et au bien-être de tous. La diversité des métiers du groupe, de la production au marchand, sans oublier les fonctions support, implique la prise en compte et la gestion de problématiques multiples. Attachée à ses valeurs humanistes, la Maison Hermès s'est engagée sur une trajectoire « Zéro Accident » et a formalisé en 2023 une politique Santé-Sécurité groupe en appui à cette dynamique.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Fin 2023, **le groupe a publié sa politique Santé-Sécurité**. Validée par le Comité exécutif et signée par la directrice des ressources humaines groupe, elle sera mise à jour tous les trois ans. Son suivi fait déjà l'objet d'une présentation annuelle auprès du Comité RNG-RSE au sein du Conseil de surveillance. Elle vise à matérialiser un cadre stratégique commun, qui contribue à préserver la santé et à assurer la sécurité des collaborateurs. Elle est structurée en quatre axes :

- prévenir les risques ;
- préserver la santé des collaborateurs ;
- faire progresser la culture Santé-Sécurité ;
- piloter la performance Santé-Sécurité.

**Chaque entité traduit ses engagements en feuille de route opérationnelle.** Hermès met en œuvre des moyens d'animation en s'appuyant sur un réseau de référents internes et des moyens d'évaluation grâce à un programme d'audit.

Tout nouveau site industriel Hermès, toute rénovation, sont imaginés et construits en se préoccupant de la santé et de la sécurité des artisans et des partenaires amenés à y travailler, dans une logique de prévention. Les pratiques industrielles, nouvelles ou existantes, sont analysées en permanence, ainsi que les procédés et les produits afin de minimiser leurs risques et effets sur la santé et la sécurité.

Conscient de son rôle de référent au sein de la filière, Hermès partage également les principes et valeurs essentiels en matière de Santé-Sécurité avec ses fournisseurs.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

La direction industrielle technique et innovation pilote un programme EHS (environnement, hygiène et sécurité) pluriannuel. Avec le support d'un cabinet extérieur, la direction industrielle audite le niveau de maturité des sites en matière de culture Santé-Sécurité et rend compte régulièrement des progrès accomplis pour répondre aux engagements décrits dans le référentiel Culture Hermès. Les bonnes pratiques identifiées lors de ces audits sont diffusées annuellement aux métiers par le biais d'un livret illustré.

En 2023, pour aller plus loin dans la maîtrise des risques Sécurité sur les sites industriels, un groupe de travail multi-métiers animé par la direction industrielle a préparé **un référentiel interne des risques majeurs**. Ainsi, 11 risques majeurs ont été ciblés :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en hauteur</li> <li>• Sécurité des équipements</li> <li>• Gestion des énergies dangereuses</li> <li>• Risque incendie/ ATEX</li> <li>• Risque chimique</li> <li>• Chute de plain-pied</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espaces confinés</li> <li>• Risque routier</li> <li>• Levage/Stockage/Coactivité chariot-piéton</li> <li>• Gestion des entreprises extérieures</li> <li>• Travailleur isolé</li> </ul> |
|---|---|

Ces risques ont été déclinés en une centaine d'exigences clés, pour lesquelles la conformité de chaque site est évaluée dans le cadre du 6<sup>e</sup> cycle HSE (2024-2026), en complément de l'évaluation du niveau de culture Sécurité.

En outre, dans le cadre des démarches EHS, chaque accident ou incident significatif fait l'objet d'une enquête avec analyse détaillée des causes dont les conclusions sont systématiquement partagées avec les autres sites industriels.



## SUIVI

7,89

taux d'accidents du travail  
comptabilisables en 2024

0,40

taux de gravité des accidents du  
travail au niveau du groupe en 2024

## POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ



# LES AXES STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ (FOCUS)

*De nombreuses démarches déployées en 2024 au travers du groupe témoignent des engagements pris dans la politique Santé-Sécurité groupe. Parmi toutes ces initiatives, on peut en mettre en valeur quelques-unes particulièrement significatives au niveau métier ou site.*



## Axe 1

### PRÉVENIR LES RISQUES

Le déploiement du référentiel des risques majeurs a permis de renforcer les feuilles de route des sites et métiers, en identifiant les actions nécessaires pour une meilleure maîtrise de ces risques. Ainsi, Hermès Maroquinerie-Sellerie a lancé un programme de sécurisation des risques majeurs (travail en hauteur, consignation des équipements...) au travers d'un groupe de travail multi-site.

Certains métiers, comme la filière textile, ont aussi profité de ce référentiel pour animer les communications ciblées aux collaborateurs.

L'outil des visites comportementales de sécurité se déploie dans les métiers, avec en pilotes de la démarche Hermès Maroquinerie-Sellerie et Hermès Cuir Précieux.

## Axe 2

### PRÉSERVER LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

La prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) est une priorité des métiers. Hermès a notamment été pionnier en déployant un programme en cinq axes au sein de la division Hermès Maroquinerie-Sellerie :

1. Présence de « relais ergonomie » internes sur chaque site.
2. Remplacement des établis traditionnels par des établis réglables en hauteur : plus de 4 500 postes sont en place à fin 2024.
3. Poursuite du déploiement du module de formation d'ergo-motricité « Un Corps Pour La Vie », avec son intégration systématique dans le programme des Écoles Hermès des Savoir-Faire.
4. Poursuite de la méthode d'analyse ergonomique, co-construite avec des docteurs en biomécanique : près de 1 000 « méthodes repères » ont été réalisés dans les maroquieries.
5. Mise en place de sessions d'ostéopathie hebdomadaires sur les sites.

## Axe 3

### FAIRE PROGRESSER LA CULTURE SÉCURITÉ

En 2024, Hermès a souhaité porter un effort soutenu sur ce 3<sup>e</sup> pilier. Des initiatives ont été déployées dans l'ensemble du groupe pour renforcer l'ancrage de la culture Santé-Sécurité au sein de toutes les entités de la maison.

De manière concrète, les initiatives majeures ont été les suivantes :

- organisation d'une demi-journée de sensibilisation sur les enjeux de la santé-sécurité et le développement du leadership en santé-sécurité pour les directeurs généraux des métiers ;
- réalisation de la Journée industrielle sur le thème de la positive safety afin d'engager les managers et directions de site industriels présents à aller plus loin dans leur feuille de route santé-sécurité ;
- organisation de la première journée groupe dédiée à la santé-sécurité, avec des animations, des formations, des jeux, des prises de paroles sur tous les sites France (industriels, retail et support) et sur les sites industriels à l'international. Plus de 6 000 collaborateurs touchés lors de cette initiative.

Ces initiatives complètent les animations des réseaux HSE groupe et métiers.

## Axe 4

### PILOTER LA PERFORMANCE SANTÉ-SÉCURITÉ

L'ambition groupe « Zéro Accident » a été diffusée dans les métiers et ces derniers structurent progressivement leur reporting associé.

Le réseau HSE groupe se réunit deux fois par an pour partager les bonnes pratiques, les projets innovants, développer les compétences et aligner les démarches.

En tanneries, un comité HSE transverse a lieu tous les 15 jours pour partager les résultats HSE, suivre la bonne réalisation des actions, et identifier les synergies entre sites.

La filière textile a défini des objectifs de taux de fréquence qui ont été intégrés aux critères d'intérêt filière. Depuis 2023, un tableau de bord standard a été déployé pour l'ensemble des sites de la filière afin de partager les résultats à la maille mensuelle.

L'outil de pilotage de l'accidentologie continue à être déployé pour élargir le périmètre couvert. Ainsi, en 2024, deux nouveaux sites industriels français récemment intégrés ont bénéficié du déploiement de l'outil.

# CONDITIONS DE TRAVAIL

*Si Hermès se montre si exigeante sur les conditions de travail, c'est pour que chacun puisse exprimer son potentiel en toute sécurité au sein d'un environnement agréable, sur les sites de production et sur les sites logistiques, dans les magasins ou les bureaux. Au-delà des enjeux fondamentaux de santé et sécurité au travail, il s'agit également d'avoir les meilleures pratiques managériales et de disposer d'un environnement de travail propice au bien-être de chacun.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Depuis 2008, différentes démarches de dialogue et d'écoute des collaborateurs ont été mises en place en France et à l'international afin d'établir un état des lieux du ressenti des collaborateurs sur leur environnement de travail, leur bien-être et leur engagement.

En 2024, il a été décidé de généraliser et d'utiliser dans toutes les entités du groupe le même dispositif d'enquête *Hermès Hears*. 91 % des collaborateurs ont répondu à cette enquête, permettant d'identifier les points forts et d'initier des actions d'amélioration dans chaque entité du groupe, dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail. Ce dispositif a vocation à être renouvelé tous les deux ans.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe encourage chacun à mettre en place tous les dispositifs susceptibles de contribuer au bien-être des collaborateurs au travail en prenant en compte les spécificités de chaque métier.

En matière d'organisation du temps de travail, le groupe accorde une grande liberté à ses filiales. Il veille cependant au strict respect des réglementations applicables dans chaque pays en matière d'horaires, de durée maximale du temps de travail et de pauses minimales. Une attention particulière est portée au suivi de la prise de congés et au décompte d'heures de travail et de récupération.

- Au sein du pôle Maroquinerie-Sellerie, tous les ateliers de fabrication bénéficient de 213 relais ergonomie et d'une organisation en horaires variables, avec des plages étendues. Chaque artisan est responsable de la répartition de ses heures afin de concilier temps de travail et organisation personnelle.
- Aux États-Unis, tous les vendeurs bénéficient chaque mois d'un week-end de repos en continu. Les plannings sont travaillés pour éviter le travail le dimanche et assurer une répartition équitable du travail tardif, notamment lors de périodes de forte fréquentation.
- En Chine, pour les vendeurs, les plannings prévoient des journées de travail maximales de huit heures par jour et deux jours de repos par semaine. Les congés annuels ont été portés à douze jours au lieu de dix.
- Dans la logistique, les collaborateurs bénéficient d'horaires variables avec un nombre minimum d'heures hebdomadaires à réaliser, la possibilité d'en effectuer davantage et la latitude d'ajuster leur temps de travail quotidien.

## SUIVI

**91 %**

taux de participation à l'enquête  
*Hermès Hears* 2024



**2,69 %**

taux d'absentéisme en 2024

# RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

*Hermès ne tolère aucune conduite qui se manifeste par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits, susceptibles de porter atteinte à la personnalité, à la dignité, à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne, mettant ainsi en péril son équilibre personnel ou son emploi et dégradant le climat social. La prévention et la lutte contre le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, font partie des priorités de la maison.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Le groupe agit pour la prévention des risques psychosociaux. Il veille notamment à **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** en diffusant les bonnes pratiques et en incitant les filiales à les appliquer. Ces encouragements sont bien entendu déclinés localement en tenant compte des spécificités culturelles des pays. L'exemplarité est particulièrement demandée aux managers.

**Une formation sur la prévention des risques psychosociaux** est proposée aux managers afin de les sensibiliser à l'existence des RPS (stress, harcèlement, violence au travail, épuisement professionnel, etc.). L'objectif est de leur apprendre à détecter rapidement les situations difficiles, à identifier les signaux annonciateurs, même faibles, afin d'apporter une réponse rapide et adaptée.

Cette formation est également l'occasion de les sensibiliser aux mesures de prévention pour la santé physique et psychologique et au bien-être au travail. Ce volet, dont le déploiement a commencé par la France, sera également étendu à l'international.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Au sein des entités françaises, **plus d'une cinquantaine de binômes de référents « Harcèlements et agissements sexistes »**, représentants de la direction et des CSE (Comité social et économique) ont été mis en place pour prévenir les agissements sexistes et les situations de harcèlement sexuel et moral. Ils continuent d'être formés pour s'approprier ces notions avec leur cadre juridique et être à même de caractériser une situation.

Cette formation permet également d'identifier les comportements à risques, de favoriser la mise en place de mesures de prévention et de réagir en cas de signalement, en faisant preuve d'empathie et de distance.

Par ailleurs, **un module e-learning « Comprendre pour prévenir les agissements sexistes et situations de harcèlement »**, traitant des sujets de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes et d'agressions sexuelles, a été déployé de manière obligatoire pour tous les managers et les représentants en France et ouvert à l'ensemble des collaborateurs. Il est également déployé à l'international.

Tout collaborateur s'estimant victime ou étant témoin d'une telle situation est invité à en informer dans les meilleurs délais soit sa hiérarchie, soit un responsable des ressources humaines ou de le signaler par le biais du **dispositif d'alerte professionnelle H-Alert !** qui lui garantit la confidentialité des échanges.

Les règles groupe prévoient des dispositifs qui permettent d'examiner et de traiter toute situation, en toute neutralité et impartialité (par exemple la mise en place d'une commission paritaire d'enquête interne avec un représentant de la direction et un représentant du CSE). Pour les accompagner dans leurs missions, une procédure d'enquête interne a été rédigée. Elle décrit les différentes étapes d'une enquête, les précautions à prendre et le rôle des différentes parties prenantes.

# SÛRETÉ DES COLLABORATEURS

*La politique du groupe intègre de manière prioritaire l'enjeu de sécurité des collaborateurs dans sa stratégie de protection des personnes et des biens. Cet enjeu de sûreté est très important dans un contexte de risque d'atteinte physique aux personnes dans plusieurs villes et pays où opère Hermès.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

En raison de la nature de ses activités et de la valeur de ses produits, le groupe Hermès identifie des risques d'atteintes physiques aux personnes (collaborateurs et partenaires externes pouvant provoquer un préjudice moral et psychologique).

Des experts de la direction sécurité groupe se déplacent régulièrement sur les différents sites, afin de garantir le respect des procédures de sécurité groupe et accompagner les métiers et filiales, y compris lors des événements en France et à l'étranger.

Un questionnaire portant sur la sécurité industrielle est d'ailleurs renseigné lors de ces visites ou audits des sites.

Les incidents en matière de sûreté sont reportés dans une base spécifique. Ils font l'objet d'un reporting régulier au Comité sécurité groupe et au Comité d'audit et des risques, puis sont analysés de façon détaillée, contribuant ainsi à l'amélioration continue du dispositif.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe a prévu plusieurs dispositifs pour assurer la sûreté des collaborateurs dans les différents sites et pays où il opère :

- une politique de sûreté pour l'ensemble de ses activités et sites ;
- des procédures spécifiques à la sécurité des transports ;
- un processus de gestion de crise, en cas d'événement grave qui prévoit la mise en place d'une cellule de crise avec des moyens dédiés mis à disposition. Des exercices de simulation de gestion de crise sont régulièrement effectués.

Plusieurs mesures sont déployées selon le niveau de risque dans les différents sites de production et de distribution du groupe pour protéger les collaborateurs :

- renforcement des équipements de sûreté et de sécurité, caméras de surveillance, chambres fortes, contrôles d'accès, grillages, détecteurs d'intrusion ;
- sécurisation des transports ;
- formation des équipes aux réactions à avoir en cas d'incidents (ex. : braquage) ;
- mise à disposition d'une cellule psychologique ;
- anonymisation des sites.

Un outil informatisé de gestion de sécurité et de crise a été déployé en mars 2021 sur les sites franciliens et est désormais étendu à l'ensemble des magasins en France. L'extension aux autres sites du groupe se poursuit progressivement en fonction du niveau de risque de chaque site.

## SUIVI

Des experts de la direction sécurité groupe se déplacent régulièrement sur les différents sites, lors des événements en France et à l'étranger, afin de garantir le respect des procédures de sécurité groupe. Un questionnaire portant sur la sécurité industrielle est d'ailleurs renseigné lors de ces visites ou audits des sites.

Les incidents en matière de sûreté sont reportés dans une base spécifique. Ils font l'objet d'un reporting régulier au Comité sécurité groupe et au Comité d'audit et des risques, puis sont analysés de façon détaillée, contribuant ainsi à l'amélioration continue du dispositif.





AU SEIN D'HERMÈS

## 5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- 32 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 33 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE (FOCUS)
- 34 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 35 ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES
- 36 POLLUTION ET DÉCHETS
- 37 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
- 38 TRAJECTOIRE SBTN EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ (FOCUS)
- 39 BIEN-ÊTRE ANIMAL



# SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

*La politique de développement durable du groupe s'appuie sur la connaissance, la maîtrise et la réduction de ses impacts environnementaux, dans une démarche de responsabilité. Plus largement, Hermès contribue par ses engagements et ses actions à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité.*

RISQUES	DESCRIPTION DU RISQUE AU SEIN DU GROUPE	MATIÈRES ET COMPOSANTS HERMÈS	ATELIERS DE PRODUCTION	PLATEFORMES LOGISTIQUES	SUCCURSALES HERMÈS	FONCTIONS SUPPORT
Émissions de GES et changement climatique	Impacts sur le changement climatique dus aux activités du groupe et de sa chaîne de valeur	●	●	●	●	●
Pollution et déchets	Émissions de polluants via des rejets aqueux ou atmosphériques et de déchets divers, y compris les déchets plastiques	●	●	●	●	●
Épuisement des ressources naturelles	Consommation insuffisamment maîtrisée de ressources non renouvelables, limitées, à préserver (eau, bois)	●	●	●	●	●
Atteinte à la biodiversité	Destruction d'une partie de la biodiversité par l'exploitation de matières premières ou l'implantation de sites	●	●	●	●	●
Bien-être animal	Pratiques d'exploitation d'animaux contraires aux engagements du groupe et au respect des principes du bien-être animal	●	●	●	●	●

**Criticité nette**

Très élevée

Élevée

Moyenne

Faible et très faible

Non significative

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE (FOCUS)

Hermès déploie une politique environnementale rigoureuse sur ses sites afin de prévenir les incidents et situations d'urgence. Cette politique, détaille les actions mises en place pour maîtriser et limiter leur impact, garantissant ainsi la protection des personnes et de l'environnement.



## CADRE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale décrit les principaux engagements environnementaux pris par Hermès sur les sites et activités sous son contrôle direct.

Cela inclut les sites industriels, les sites tertiaires (tels que les bureaux et autres espaces administratifs), où des initiatives de durabilité peuvent être mises en place, ainsi que les magasins (hors concessionnaires et *travel retail*) qui font également partie intégrante des opérations sur lesquelles Hermès exerce un contrôle direct.

## PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

- |  |  |
|--|--|
|  <b>Climat (adaptation, atténuation, énergie)</b>       | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Respecter la réglementation environnementale et anticiper son évolution chaque fois que cela est possible.</li><li>→ Réduire les émissions de GES afin d'atténuer les impacts du changement climatique.</li><li>→ Accroître la résilience du modèle Hermès face aux changements environnementaux (en premier lieu climatiques) en étudiant leurs effets, en s'informant et en collaborant avec nos parties prenantes.</li><li>→ Maîtriser les ressources énergétiques en réduisant les consommations d'énergie et en privilégiant le recours à des énergies renouvelables.</li></ul> |
|  <b>Pollution (eau, air, sol) et produits chimiques</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Respecter les réglementations localement applicables en termes de rejets et d'utilisation de substances réglementées, via une liste unique et des audits réguliers.</li><li>→ Maîtriser et limiter les impacts sur les milieux que ce soit au niveau des sols, de l'air et de l'eau.</li></ul>   |
|  <b>Eau douce</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Réduire la consommation et les prélèvements (recycler et réutiliser l'eau) notamment dans les zones à stress hydrique, améliorer la qualité des rejets, s'engager aux côtés des parties prenantes des bassins versants pour préserver cette ressource partagée.</li></ul>  |
|  <b>Biodiversité &amp; écosystèmes</b>                  | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Structurer l'ensemble des actions déjà en place et les nouvelles actions visant à limiter son empreinte sur les différentes pressions exercées sur la biodiversité.</li></ul>  |
|  <b>Circularité &amp; déchets</b>                       | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Préserver les ressources.</li><li>→ Réutiliser les matières et les objets, réduire la production de déchets et les valoriser autant que possible.</li></ul>  |

# ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

*Le groupe s'engage résolument vers un monde bas carbone. Hermès a renforcé sa stratégie climatique, notamment grâce à des objectifs validés par SBTi à horizon 2030. Ces objectifs sont alignés sur les recommandations du GIEC pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Des actions sont engagées dans ce sens, tant au sein des activités du groupe (production, construction, logistique, etc.) qu'au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Le plan de transition climatique d'Hermès précise ainsi comment le groupe envisage de réduire ses émissions (politique d'atténuation) et d'intégrer les effets des évolutions futures (politique d'adaptation).*

La politique du groupe comprend plusieurs axes :

- mesurer les impacts de ses activités sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3 ;
- engager en priorité des actions de réduction des émissions sur les différentes catégories où le groupe peut agir ;
- mettre en place ensuite des actions de contribution carbone ;
- étudier les effets du changement climatique, informer et collaborer avec nos partenaires et fournisseurs pour adapter l'ensemble de la chaîne de valeur.

## ÉVALUATION DU RISQUE

Depuis 2013, le groupe effectue chaque année la **mise à jour du bilan global des émissions de gaz à effet de serre** de ses sites de production et de distribution et de sa chaîne d'approvisionnement selon les trois scopes du GHG Protocol. Elle est réalisée avec l'aide d'un cabinet spécialisé extérieur indépendant et selon la méthode Bilan Carbone® et GHG Protocol.

Depuis 2019, des campagnes de diagnostics énergétiques et thermiques sont menées régulièrement sur les sites industriels, tertiaires et de distribution en France pour évaluer la performance et programmer les plans d'action.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Fidèle à ses engagements concrets et de long terme, Hermès a intensifié depuis 2020 sa lutte contre le changement climatique en mettant à jour sa stratégie avec des objectifs ambitieux, fondés sur la science, avec l'**initiative « Science-Based Targets » (SBTi) afin de contribuer à la neutralité carbone en 2050** :

- réduction de 50,4 % en valeur absolue des émissions des scopes 1 et 2 entre 2018 et 2030 ;
- réduction en valeur relative de 58,1 % des émissions du scope 3 entre 2018 à 2030 ;
- réduction de 50 % de l'empreinte carbone/m<sup>2</sup> des bâtiments construits ou rénovés d'ici 2030 ;
- défossilisation des opérations et mise en œuvre d'une politique 100 % électricité renouvelable d'ici 2025 et de 100 % énergies renouvelables d'ici 2030.

Hermès déploie progressivement des actions concrètes pour remplacer les énergies fossiles utilisées, réduire sa consommation énergétique et son empreinte carbone sur les trois scopes :

- sites français fournis à 100 % par électricité renouvelable ;
- déploiement du référentiel immobilier « Harmonie », référentiel interne de construction durable, qui permet une mesure au plus juste des enjeux environnementaux de l'ensemble des projets de construction, d'aménagement et de rénovation de la maison ;
- amélioration de l'empreinte logistique, notamment sur le transport de proximité avec des modes de transport neutres en émission carbone ; sur les longues distances en privilégiant la voie maritime ou routière à l'aérien, en optant pour des carburants à moindre émission et en optimisant le colisage et les volumes transportés ;
- mobilisation des fournisseurs et filières pour réduire leur scope 3 via la sensibilisation des fournisseurs et partenaires de rang 1, le partage croisé des ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) entre Hermès et ses fournisseurs, la collecte des bilans de GES des fournisseurs et un accompagnement des filières majeures de matières.

Par ailleurs, pour l'implantation des nouveaux sites de maroquinerie, Hermès explore la possibilité de reconvertis des anciens sites industriels ou friches.

SUIVI



- 63,7 %

baisse des émissions scopes 1 et 2 en valeur absolue par rapport à 2018

- 50,5 %

baisse des émissions scope 3 en intensité par rapport à 2018

- 65,6 %

baisse sur 10 ans de la consommation énergétique (électricité et gaz) industrielle (hors fermes) en intensité

100 %

d'électricité renouvelable en France et 97,9 % au niveau mondial

71 %

d'énergies renouvelables au niveau mondial

Score A

au questionnaire CDP Climate 2024



# ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

*La maîtrise de l'impact environnemental de l'ensemble de sa chaîne de valeur est au cœur des préoccupations d'Hermès. Respecter les ressources naturelles, favoriser l'agriculture et la sylviculture régénératives, maîtriser les ressources énergétiques sont autant de piliers de la stratégie environnementale menée par le groupe.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Hermès utilise des matières premières **naturelles et renouvelables**. C'est notamment le cas des peaux issues d'animaux d'élevage, ou des principales matières textiles comme la soie, le cachemire, la laine.

Les impacts des matières sont étudiés notamment par des analyses filières, analyses de cycle de vie produit, ou des études biodiversité.

Le groupe suit ses consommations de prélèvement en eau, industrielle (essentiellement en France), ou au sein de sa chaîne d'approvisionnement dans :

- les tanneries, avec les procédés de tannage, de teinture et de finissage des peaux ;
- le textile, avec les étapes d'impression et d'ennoblissement des tissus ;
- les fermes de crocodiliens, avec le remplissage des bassins d'élevage et leur renouvellement régulier qui garantit la qualité bactériologique de l'eau et le bien-être animal.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

La politique d'Hermès vise à limiter la consommation de ressources naturelles :

- recherche de nouveaux modes de production des matières existantes ou de nouvelles matières plus frugales ;
- déploiement de l'écoconception ;
- réduction des pertes, à toutes les étapes de production ;
- réduction de la consommation en eau, à toutes les étapes de production.

### Optimisation de l'utilisation de la matière

- Afin d'accroître la visibilité des matières « non utilisées » et de permettre leur réutilisation, une plateforme digitale interne a été développée et sera mise à disposition des métiers du groupe en 2025.
- Dans les tanneries, des systèmes de prise de vue des peaux permettent l'identification des défauts, facilitent le tri, maximisent l'utilisation des peaux et réduisent les pertes.
- Dans le travail du cuir, les métiers ont depuis toujours été attentifs à réduire au maximum les chutes de matière. En France, depuis 2022, le groupe a mis en place des mesures, notamment une optimisation des stocks, afin de recycler et réutiliser au maximum ses chutes de cuir.
- Depuis 2019, un groupe de travail de la filière textile Hermès se concentre sur l'optimisation de l'utilisation du cachemire et la production des articles en soie est organisée pour éviter de produire des surplus. Par ailleurs, Hermès travaille en collaboration avec ses partenaires pour améliorer le processus de recyclage de ses matières. À titre d'exemple, le projet Resilked permet de donner une seconde vie à la soie dans une démarche forte d'innovation et d'économie circulaire.
- Hermès Manufacture de Métaux déploie depuis 2023 une filière de recyclage en boucle fermée du laiton, à partir de ses chutes de productions et des rebuts de production.
- Le Parfum et Beauté déploie une approche similaire de récupération en boucle fermée des rebuts de carton et étend sa collection de parfums rechargeables.

### Réduction de la consommation des prélèvements d'eau

Tous les métiers de production ont un objectif minimal de réduction annuelle de 5 % en intensité. Cet objectif est pertinent au regard de la trajectoire observée sur les dix dernières années car la réduction de la consommation des prélèvements d'eau industrielle (hors fermes) a réduit en intensité de 65,4 % entre 2014 et 2024. C'est le résultat de la poursuite des efforts de réduction de l'ensemble des sites industriels du groupe.

### Préservation de la ressource bois

En lien avec sa politique Forêts publiée en 2023, Hermès s'attache à développer un approvisionnement durable des bois et matières d'emballages issues de la sylviculture. Cela passe notamment par une traçabilité stricte et des certifications garantissant la gestion durable (pas de déforestation, pas de coupe rase).

SUIVI



100 %

d'or et argent non miniers utilisés en bijouterie et joaillerie

- 65,4 %

diminution en intensité des prélèvements d'eau industrielle (hors fermes) sur 10 ans

Score A-

au questionnaire CDP Water Security en 2024

Score A

aux questionnaires CDP Forêts en 2024

90 %

des bois des Métiers d'Hermès comportent une certification durable. 100 % des sacs orange sont certifiés FSC.

# POLLUTION ET DÉCHETS

*Hermès travaille activement afin de limiter l'impact environnemental de ses activités, lié à la pollution et à la production de déchets.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Facette majeure de la protection environnementale et de la responsabilité sociétale, la gestion des déchets et des rejets conduit chacun des différents métiers de la maison à tout mettre en œuvre pour réduire leur production, les valoriser ou les traiter.

Les politiques conduites par Hermès en matière de prévention et de lutte contre la pollution visent, à partir d'une étude de risques, à les **maîtriser et à limiter leur impact** sur les milieux, que ce soit au niveau des sols, de l'air ou de l'eau.

De nouveaux indicateurs et objectifs seront mis en place en 2025 sur cette partie qualité des effluents rejetés, en lien avec les attentes en matière de réduction de la pression « pollution de l'eau douce » qu'Hermès prend en compte à travers le déploiement de la méthode Science Based Targets for Nature (SBTN).

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Hermès déploie des procédés spécifiques pour maîtriser les différentes formes de pollution liées à ses opérations. Voici quelques exemples de leur mise en œuvre :

- **Rejets aqueux industriels** : Hermès assure un suivi rigoureux de la destination de ses rejets aqueux en collaboration avec les systèmes et organismes locaux de traitement de l'eau. Des paramètres de qualité sont surveillés pour garantir leur conformité environnementale et la préservation du milieu récepteur. Le groupe déploie des technologies et procédés visant à améliorer l'élimination des charges polluantes et la qualité des rejets aqueux. Cette démarche repose sur une politique de développement de stations d'épuration (STEP) en sortie de site, avec un traitement complémentaire assuré, dans la majorité des cas, par des STEP municipales.
- **Gestion des produits chimiques et matières entrantes** : Hermès respecte les normes internationales les plus strictes grâce à une liste unique de substances réglementées. Un contrôle rigoureux garantit la conformité des matières et produits à travers des tests, des audits et un blocage immédiat en cas de non-conformité.
- **Rejets atmosphériques hors gaz à effet de serre** : Les émissions atmosphériques des sites industriels d'Hermès proviennent principalement des fours, chaudières, traitements de surface, dégraissages à sec, cabines de pulvérisation et produits solvants. En fonction des activités et des réglementations applicables, les sites surveillent les paramètres pertinents et mettent en place des dispositifs de réduction ou de traitement des rejets. Les risques liés à la pollution de l'air restent cependant limités compte tenu de la nature des activités du groupe.
- **Pollution des sols** : Le groupe mène des actions spécifiques avec ses fournisseurs, notamment via des certifications, afin d'assurer une gestion responsable. Ce sujet est également pris en compte dans la démarche SBTN ([voir page 38](#)).
- **Réduction des déchets** : Les boues issues de STEP (station d'épuration des eaux usées) et les sous-produits du cuir générés par les étapes de tannage sont parmi les principaux déchets résiduels non dangereux. Le pôle tanneries étudie activement les options de récupération et de valorisation de ces déchets, en lien avec des partenaires externes.



SUIVI

100 %

des tanneries Hermès sont équipées de stations de traitement des eaux en propre

58 %

de l'ensemble des déchets font l'objet d'une revalorisation (recyclage, réutilisation, revalorisation énergétique)

# PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

*Pour protéger la biodiversité, Hermès se mobilise en agissant dans sa sphère de responsabilité directe, sa sphère d'influence élargie, et par des engagements au-delà de sa sphère d'influence économique.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Pour évaluer son empreinte sur la biodiversité, Hermès s'appuie sur des mesures d'impact à différents niveaux avec l'aide de partenaires reconnus :

- à l'échelle de ses sites de production, au travers de diagnostics Biodiversité (16 indicateurs sur les cinq facteurs d'érosion définis par l'IPBES\*) ;
- sur l'ensemble de la chaîne de valeur, grâce à l'approche GBS (*Global Biodiversity Score*) ;
- sur des filières d'approvisionnement, par des études dédiées : en 2023, analyse biodiversité de la filière cachemire avec l'Université d'Oulan-Bator, WWF France et WWF Mongolie.

La majeure partie de l'empreinte provient de l'amont de la chaîne de valeur. Les principales pressions sur la biodiversité terrestre sont liées à l'occupation des sols par les cultures ou l'élevage, et aux émissions de gaz à effet de serre.

\* Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Les matières sont sélectionnées et approvisionnées par chaque métier, dans le respect du Brief filières, des réglementations et de la biodiversité. Les matières ou espèces menacées d'extinction, ou celles dont le commerce est illégal, sont proscrites.

Hermès a renouvelé son engagement auprès du dispositif Act4nature international. Il se décline selon quatre axes :

- former les comités de direction, les collaborateurs des sites et filières en 2023, puis tous les collaborateurs d'ici 2025. Un module d'e-learning sur la biodiversité a été déployé en 2021 ;
- collaborer en approfondissant le partenariat avec le WWF France et d'autres ONG de terrain impliquées dans la protection de la biodiversité, comme l'ICFA (*International Crocodilian Farmers Association*) pour les crocodiliens ou la SAOBC (*South African Ostrich Business Chamber*) pour les autruches ;
- évaluer et poursuivre le déploiement de l'approche GBS sur les principales filières d'approvisionnement d'ici 2025 sur les sites de production à fort impact ;
- agir en conduisant d'ici 2025 des plans d'action pour les sites et filières de matières premières à fort impact ;
- poursuivre l'investissement dans le Fonds Livelihoods et les projets biodiversité avec la Fondation d'entreprise Hermès.

Les Fonds Carbone Livelihoods, dont Hermès est partenaire depuis 2012, agissent pour restaurer la biodiversité.

Un guide de bonnes pratiques est formalisé depuis 2021 pour aider chaque pôle maroquinerie à mettre en place les projets liés à la protection de la biodiversité du groupe.

La lutte contre la déforestation, coordonnée par un comité groupe, travaille principalement sur :

- l'alimentation bovine ;
- l'utilisation de sources de bois intégralement certifiées FSC (*Forest Stewardship Council*), ou autre certification spécifique.

Enfin, les fermes de crocodiliens aux États-Unis et en Australie qui prélèvent des œufs en milieu naturel respectent scrupuleusement les quotas en vigueur et les processus prévus par la réglementation applicable. Les revenus de la collecte sont perçus localement, ils contribuent activement à l'entretien des écosystèmes naturels en place ainsi qu'aux communautés affectées (que ce soit par la création d'emplois ou par d'autres schémas sociauxéconomiques).

SUIVI



92 %

du chiffre d'affaires d'Hermès couvert par l'analyse GBS sur les scopes 1, 2 et 3 amont, soit le « scope intégré verticalement » du CDC Biodiversité



100 %

de collaborateurs seront formés à fin 2026

42 %

des sites industriels évalués avec un plan d'action (objectif 100 % des sites industriels en France à fin 2026)

100 %

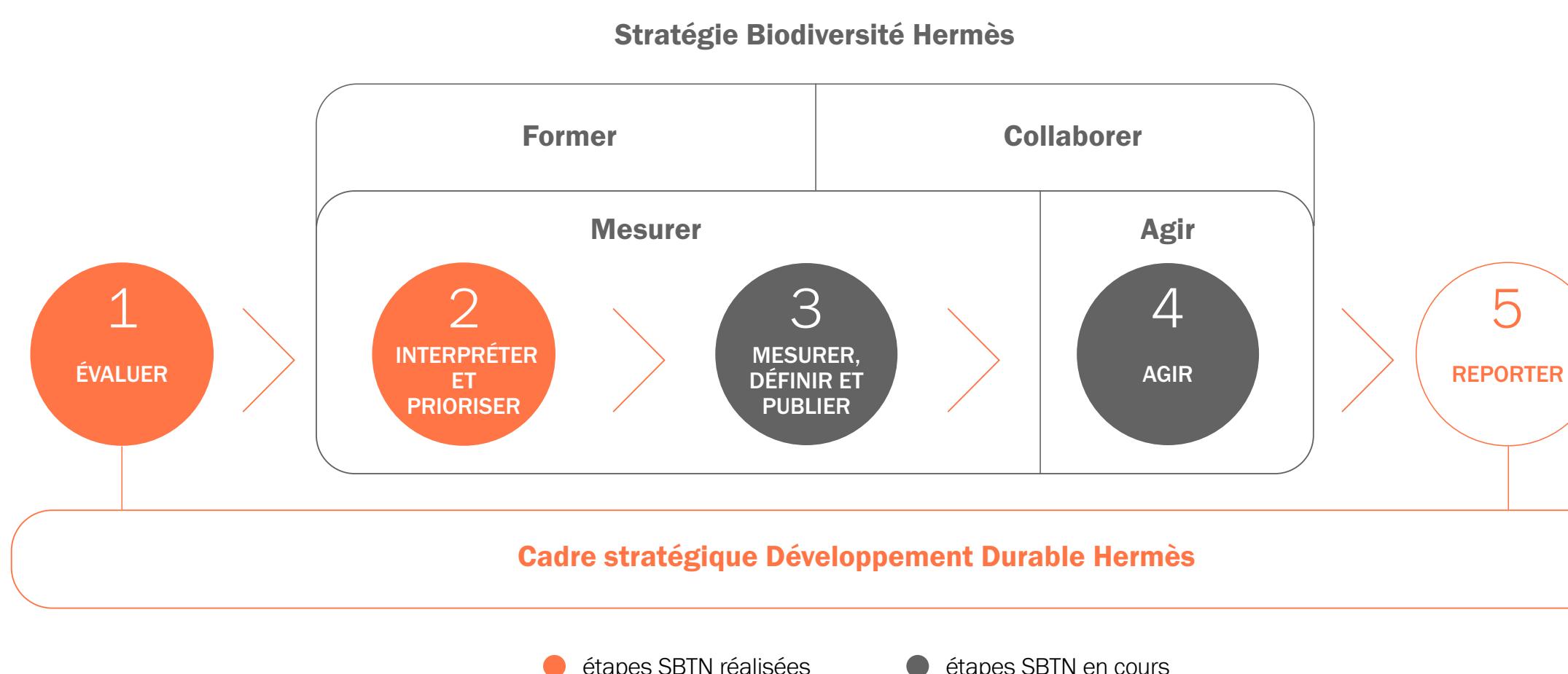
du carton des boîtes d'emballage orange est 100 % FSC

# TRAJECTOIRE SBTN EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ (FOCUS)

*Il n'existe pas encore de système de suivi unique pour la biodiversité, néanmoins le groupe a retenu un certain nombre d'entre eux en fonction de leur pragmatisme, leur pertinence scientifique et leur visibilité auprès des parties prenantes concernées. Hermès fait partie des entreprises pionnières à déployer une approche scientifique : le Science Based Targets for Nature (SBTN). Crée en 2019, ce réseau regroupe 50 organisations et définit cinq étapes clés pour fixer des objectifs fondés sur la science.*

## MISE EN ŒUVRE

Hermès a rejoint en 2023 le Corporate Engagement Program du SBTN et le Capital Lab Naturel du WWF France dans l'ambition de mettre en œuvre la méthode sur l'ensemble des activités du groupe. Le groupe a appliqué en 2023 la méthode SBTN sur les deux premières étapes, avec l'aide de ses partenaires externes. La poursuite de la méthode en 2024 permet à Hermès d'approfondir son engagement avec la définition en cours de cibles alignées sur les limites écologiques locales et la mise en place d'actions concrètes pour réduire son impact sur la biodiversité.



## Étape 1

→ 2023 - 2024 →

Hermès a analysé les pressions matérielles de ses 16 métiers, couvrant 53 % des achats représentants 90 % des pressions sur la biodiversité. L'étude pointe notamment l'amont de la chaîne de valeur, la dégradation des habitats, le changement climatique et la pollution des sites de production.

## Étape 2

Cette étape a consisté à combiner et interpréter les données de pression et d'état de la nature afin de hiérarchiser les sites et filières prioritaires.

## Étape 3

<-- 2030 - 2024 -->

Hermès poursuit sa trajectoire SBTN en définissant des cibles précises sur les localisations prioritaires, en cohérence avec les limites écologiques locales. Cette démarche vise à fixer des objectifs pour protéger la nature, en tenant compte des spécificités des territoires concernés et des impacts potentiels liés aux activités du groupe. En s'appuyant sur des référentiels scientifiques, Hermès adapte ses engagements aux réalités locales, renforçant ainsi son action en faveur de la biodiversité dans une approche mesurable et structurée.

## Étape 4

La mise en œuvre des engagements repose sur un déploiement d'actions structuré selon la séquence ER3T : Éviter, Réduire, Restaurer, Régénérer, Transformer. Cette approche permet d'agir à chaque niveau d'impact, en prévenant la dégradation des écosystèmes, en limitant les pressions existantes et en intégrant des pratiques régénératives au sein des filières. Un suivi rigoureux accompagne le déploiement, garantissant une amélioration continue et une adaptation des actions en fonction des résultats observés.

# BIEN-ÊTRE ANIMAL

*La politique d'Hermès privilégie la recherche du bien-être animal par l'observation de leur comportement et vise l'obtention de résultats concrets.*

## ÉVALUATION DU RISQUE

Le groupe est exposé à ce risque sur ses filières d'approvisionnement animales : cuirs (dont exotiques), laines et poils, plumes, cornes et duvet.

Hermès utilise plus de 35 cuirs différents, principalement issus de veaux d'élevages français ou européens. Les peaux dites exotiques regroupent les peaux de crocodiliens, de lézards et d'autruches.

L'ensemble de ces approvisionnements sont réalisés auprès de fournisseurs, à l'exception d'une partie des peaux d'alligator et de crocodile, puisque le groupe dispose de fermes en Australie et aux États-Unis.

Pour évaluer ce risque, mettre à jour la politique et les standards, mesurer les progrès accomplis et s'assurer des moyens mis à disposition, la maison a créé en 2019 un Comité du bien-être animal qui se réunit au moins tous les six mois. Ce comité regroupe des membres de la direction générale, des achats des différents métiers, de la direction technique et du développement durable. Un expert indépendant, spécialiste du bien-être animal, est également membre de ce comité.

En complément de ce comité, une communauté Bien-être animal sera animée à partir de 2025, afin de partager les initiatives, bonnes pratiques et niveau d'avancement des différents métiers.

## ATTÉNUATION DU RISQUE

Le groupe mène une politique très stricte en matière de bien-être animal sur l'ensemble des filières concernées. Formalisée en 2021, puis mise à jour fin 2023, elle engage le groupe au respect des principes fondamentaux du bien-être animal, dont cinq libertés fondamentales définies par le **Farm Animal Welfare Council**.

Le concept du « One Welfare » reconnaît les liens entre le bien-être animal, le bien-être humain et l'environnement. Dans ce cadre, des mesures sont déployées :

- **standards stricts décrivant les bonnes pratiques**, adaptés à chaque filière, qui couvrent les domaines de pratiques d'élevage et d'abattage, du transport, de la traçabilité, etc. ;
- **dispositif de suivi adapté à chaque filière**, permettant de faire progresser les pratiques par des contrôles et audits réguliers, internes ou externes ;
- **collaboration multipartite**, pour s'assurer que les résultats obtenus sur le bien-être animal correspondent aux attentes des parties prenantes (dont les ONG).

Hermès participe ainsi au développement de meilleures pratiques mondiales de nombreux secteurs :

- pour ses propres activités d'élevage et pour ses filières d'approvisionnement de matières premières ;
- avec l'*International Crocodilian Farmers Association* (ICFA), pour élaborer, enrichir et mettre en œuvre un cadre international de certification pour le bien-être des crocodiliens et l'application de pratiques d'élevage durable dans les fermes ;
- avec les filières autruche, en partenariat avec la *South African Ostrich Business Chamber* (SAOBC) : par la création d'une norme, d'un processus de certification et d'un financement pour former éleveurs et transformateurs ;
- avec plusieurs marques françaises de luxe, Hermès participe à l'initiative collective « Cuir de Veau Français Responsable » (CVFR) pour définir et mettre en œuvre une filière veau responsable, basée sur une traçabilité complète et un standard strict du bien-être animal. Le projet regroupe notamment les principaux éleveurs et intégrateurs du veau français, engagés dans une démarche d'amélioration continue suivant les audits réalisés ;
- en collaboration avec des experts du bien-être animal, la création d'un standard, le LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*) sur la filière «Lézard» (*varanus salvator*) en Malaisie ;
- en plébiscitant les certifications les plus exigeantes pour les fibres textiles : cadre de référence « Responsible Animal Fiber » du *Textile Exchange* et ses standards spécifiques (laine, alpaga, mohair, duvet), standard de la *Sustainable Fiber Alliance* (SFA) pour le cachemire.

## SUIVI

100 %

des métiers s'inscrivent dans la politique Bien-être animal du groupe

100 %

des fermes Hermès certifiées IFCA

100 %

de la filière autruche certifiée SAOBC depuis juillet 2022

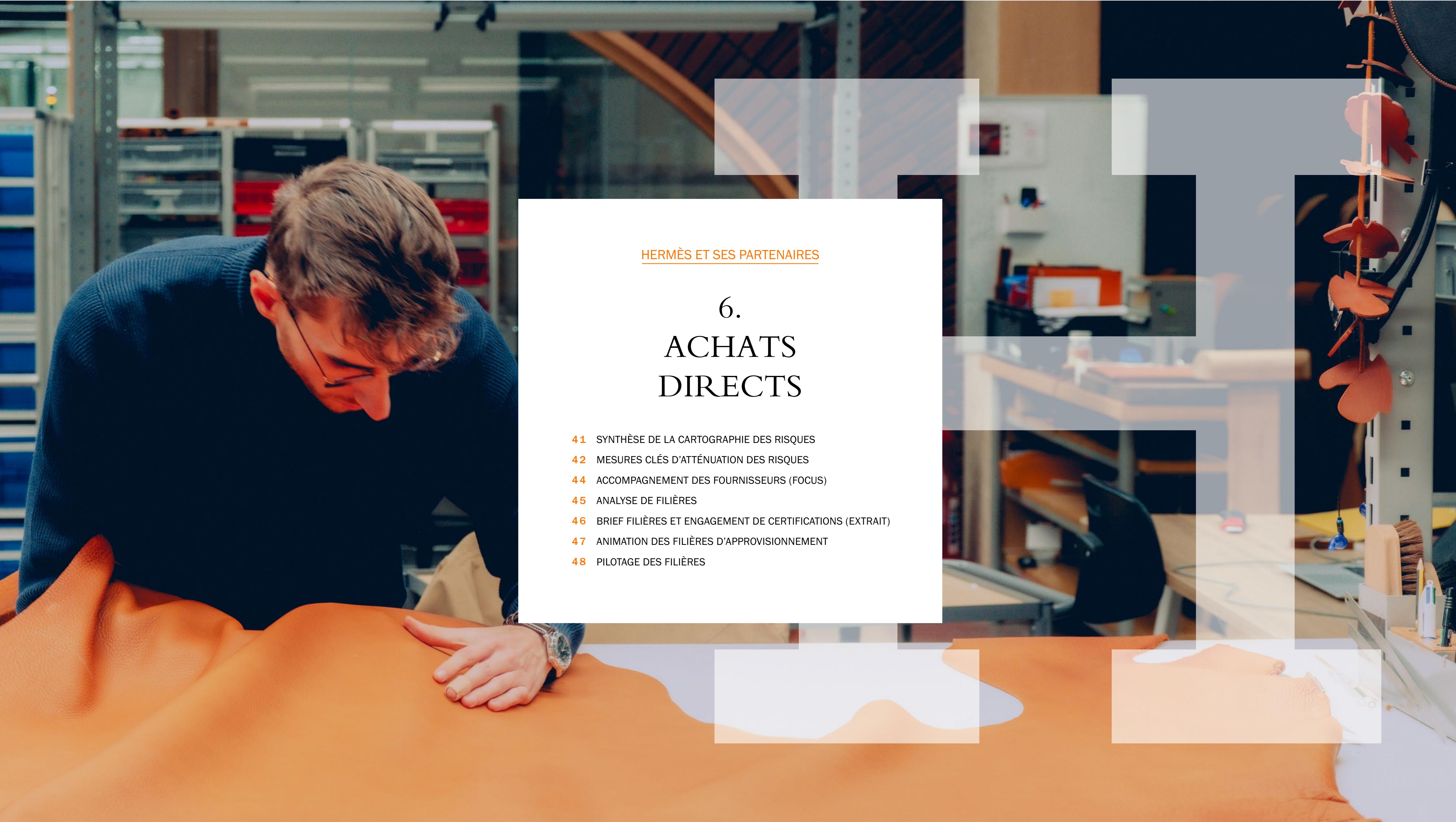
90 %

résultats satisfaisants en termes de bien-être animal pour plus de 500 élevages de veaux français audités par un tiers

100 %

de la filière lézard en Malaisie certifiée LPPS (*Lizard Procurement and Processing Standard*)





## HERMÈS ET SES PARTENAIRES

# 6. ACHATS DIRECTS

- 41** SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 42** MESURES CLÉS D'ATTÉNUATION DES RISQUES
- 44** ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS (FOCUS)
- 45** ANALYSE DE FILIÈRES
- 46** BRIEF FILIÈRES ET ENGAGEMENT DE CERTIFICATIONS (EXTRAIT)
- 47** ANIMATION DES FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT
- 48** PILOTAGE DES FILIÈRES

# SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ACHATS DIRECTS

*Le modèle artisanal d'Hermès, avec 74 % de production en France, s'appuie sur un réseau de fournisseurs situés essentiellement en Europe où les pratiques sociales et environnementales sont parmi les plus strictes.*

Hermès construit des partenariats équilibrés avec ses fournisseurs directs, selon des principes de transparence, d'exigence et de justesse.

L'exposition au risque de ses fournisseurs directs est donc réduite pour Hermès. Néanmoins, le groupe est conscient que la pérennité de ses activités repose sur la disponibilité des matières premières d'exception utilisées. Aussi Hermès s'engage à développer durablement ses filières d'approvisionnement, allant au-delà du respect des réglementations dans les domaines environnementaux, éthiques, sociaux et ceux du bien-être animal pour contribuer à la disponibilité future de ces ressources.

À cet effet, les acheteurs de chaque métier réalisent **une cartographie des risques pour chaque catégorie d'achats** (matières premières, confection, etc.). Les risques évalués sont principalement ceux qui concernent les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, les aspects sociaux, l'environnement, la biodiversité, l'éthique et le risque de corruption.

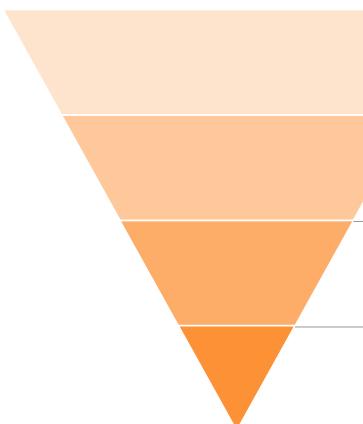
Depuis 2019, ces cartographies sont complétées par des analyses de filières, par matière première. Avec ses 16 métiers, le groupe comptabilise une centaine de catégories d'achats directs et 90 filières matières.

Fin 2024, l'essentiel des catégories d'achat ont fait l'objet d'une cartographie des risques et d'une analyse des risques par fournisseur. Parmi les 90 filières recensées, 79 filières ont fait l'objet d'une analyse complète, couvrant ainsi la quasi-totalité du périmètre des achats (en valeur). L'analyse de ces filières a donné lieu au Brief filières diffusé à tous les fournisseurs. Ce dernier comporte des objectifs de traçabilité et de certification des matières premières.

RISQUES	FILIÈRES MATIÈRES PREMIÈRES	FABRICANTS ET SOUS-TRAITANTS
<b>Droits humains</b>		
Dialogue social	●	●
Discrimination	●	●
Salaire décent	●	●
Travail des enfants	●	●
Travail forcé	●	●
Impact sur les communautés	●	●
Données personnelles	●	●
<b>Santé et sécurité</b>		
Sécurité des consommateurs	●	●
Santé et sécurité au travail	● Voir page 42	● Voir page 42
Risques psychosociaux	●	●
Conditions de travail	● Voir page 42	● Voir page 42
Sûreté des collaborateurs	●	●
<b>Environnement</b>		
Émissions de GES et changement climatique	● Voir page 44	●
Pollution et déchets	●	●
Épuisement des ressources naturelles	●	●
Atteinte à la biodiversité	●	●
Bien-être animal	● Voir page 39	●

Criticité nette      ● Très élevée      ● Élevée      ● Moyenne      ● Faible et très faible      ● Non significative

# MESURES CLÉS D'ATTÉNUATION DES RISQUES (1/2)

- 
- 1 Évaluation de risque fournisseur
  - 2 Audit par l'acheteur
  - 3 Audit par un tiers expert reconnu
  - 4 Comité d'audit fournisseurs

## 1. ÉVALUATION DE RISQUE FOURNISSEUR

Chaque acheteur des métiers réalise des évaluations de risques, par fournisseur, dans plusieurs domaines :

- corruption ;
- droits humains et libertés fondamentales ;
- santé et sécurité, conditions de travail ;
- environnement ;
- social ;
- santé financière et dépendance économique ;
- maîtrise de la chaîne d'approvisionnement ;
- performance et continuité ;
- confidentialité et sûreté ;
- dépendance d'Hermès.

## 2. AUDIT PAR L'ACHETEUR

Si un risque est suspecté, l'acheteur réalise une visite sur site pour le confirmer ou l'infirmer, à l'aide d'un support « questionnaire de connaissance fournisseur » qui détaille les différentes thématiques présentes dans la grille d'analyse de risques fournisseurs.

Ce questionnaire couvre des thématiques telles que l'éthique, les droits humains, la santé et la sécurité et l'environnement.

## 3. AUDIT PAR UN TIERS EXPERT RECONNU

Si le risque concerne des problématiques liées à l'environnement, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des personnes, le domaine social ou encore les droits humains et libertés fondamentales, un audit est demandé à un organisme tiers reconnu pour son expertise.

Ces audits durent au moins deux jours et se font en présence d'un représentant d'Hermès. Ils permettent de vérifier *in situ* la réalité des engagements des fournisseurs en matière sociale, environnementale et éthique. La bonne mise en œuvre des réglementations qui les concernent est également contrôlée, ainsi que les conditions de travail et le bien-être des employés. Les résultats de ces audits et plans d'action sont pris en compte pour la poursuite éventuelle des relations.

En raison de sa culture artisanale, de sa profonde connaissance des filières et mécanismes d'achat, de son expertise HSE externe, Hermès assure de véritables temps d'échange pour construire des plans ciblés avec ses partenaires.

Enfin, en lien avec sa stratégie filières ([voir pages 45 et 46](#)), la direction achats et les métiers concernés ont initié en 2024 des premiers audits terrain, sur les périmètres amont évalués les plus à risque. Ce dispositif sera progressivement étendu en 2025 et au-delà.

## 4. COMITÉ D'AUDIT FOURNISSEURS

Un Comité d'audit fournisseurs est chargé depuis début 2019 d'analyser les rapports et de définir les actions prioritaires à mettre en place avec les fournisseurs audités.

Ce Comité se réunit deux demi-journées par mois. Il est composé de la direction des achats groupe, de la direction de l'audit et des risques, ainsi que d'acheteurs concernés au sein des métiers. Il passe en revue les conclusions des nouveaux audits et assure le suivi des audits passés.

Des suivis d'audit sont planifiés trois mois, six mois ou un an après l'audit, selon la nature et la gravité des constats. Une fois l'intégralité des constats soldés par le fournisseur, une visite de clôture est réalisée par l'acheteur concerné et par un représentant de la direction des achats directs groupe pour confirmer la bonne réalisation de l'ensemble des actions correctives et s'assurer de leur pérennité.

**SUIVI**

*Plus de 100*

audits de fournisseurs de rang 1  
réalisés en 2024

*Plus de 100*

audits de fournisseurs de rang 2  
réalisés en 2024

## MESURES CLÉS D'ATTÉNUATION DES RISQUES (2/2)

*En complément des audits et plans d'amélioration, dans le souci d'accompagner durablement tous ses partenaires et d'entretenir des relations équilibrées, Hermès s'assure que tous partagent et respectent ses ambitions sociales, environnementales et éthiques.*

### ANIMATION DES RÉSEAUX ET FORMATIONS

Le groupe a établi depuis 2021 un Brief RSE qui précise ses attentes à l'égard des fournisseurs sur sept thématiques :

- droits humains, sociaux ;
- biodiversité ;
- énergie et carbone ;
- eau ;
- traçabilité ;
- circularité ;
- innovation matières et process, plastiques.

En 2023, les sujets de forêts, pollution (déchets) et pollution (innocuité et substances chimiques) ont été rajoutés dans le Brief RSE.

En parallèle du Brief RSE, la direction des achats directs groupe a établi le Brief filières ([voir p.48](#)). Le Brief RSE et le Brief filières sont déployés auprès de tous les fournisseurs par **les acheteurs du groupe. Lors de campagnes de diffusion, les acheteurs présentent les enjeux et conseillent les fournisseurs sur la mise en place des mesures prévues par le Brief RSE et le Brief filières.** À fin 2024, le Brief filières et le Brief RSE ont été diffusés à 100 % des fournisseurs directs.

En 2024, un nouveau Brief Fabricant a été développé en lien avec les directions industrielles et les métiers concernés, afin de préciser les exigences sur la filière de confection. Il sera diffusé progressivement aux fournisseurs concernés en 2025.

La direction des achats directs groupe anime également **une journée annuelle achats directs**, qui rassemble l'ensemble des acheteurs. Selon l'ordre du jour, des contrôleurs internes, des représentants de la direction juridique ou encore des responsables du développement durable sont également conviés.

La **formation « Adopter les réflexes EHS » (environnement, hygiène et sécurité)** est déployée depuis 2020. Cette formation s'adresse aux acheteurs et à toute personne amenée à se déplacer chez les fournisseurs. En 2024, 47 personnes ont été formées.

En complément, une **formation juridique des acheteurs (67 personnes en 2024)**, une **formation « L'art de la négociation chez Hermès »** (12 personnes en 2024) ainsi qu'une formation à la finance pour acheteurs (12 personnes en 2024) sont dispensées chaque année pour mieux appréhender les risques et les bonnes pratiques en matière d'éthique et conformité.

### TRANSPARENCE & TRAÇABILITÉ

Des logiciels de traçabilité continuent à être systématiquement déployés pour un meilleur suivi et un meilleur contrôle des risques dans les chaînes de valeur des partenaires du groupe. Depuis 2024, l'accès sécurisé, via une plateforme unique, est progressivement déployé, en lien avec les feuilles de route des métiers et de la DSi groupe.

### ENGAGEMENT FOURNISSEURS (CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS)

Hermès sollicite systématiquement l'engagement formel de ses fournisseurs sur le respect de leurs obligations sociales, réglementaires et environnementales. Cet engagement se formalise par la signature du code de conduite fournisseurs depuis 2024 présentant la « Politique sociale, environnementale et éthique ».

Par cette signature, les fournisseurs s'engagent formellement à exercer leur propre devoir de vigilance vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants qu'ils sont par ailleurs tenus de déclarer à Hermès. Aucune production ne peut en effet être sous-traitée sans accord préalable écrit d'Hermès ([voir p.44](#)).

### QUESTIONNAIRE RSE

Pour accompagner les fournisseurs, un « questionnaire d'auto-évaluation RSE » a été créé en 2022. Avec plus de 65 questions relatives à la RSE, il permet aux acheteurs de demander à leurs fournisseurs toute information utile relative à leurs engagements en matière de RSE : politique sociale, engagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité, charte éthique, gestion des déchets, engagements visant à réduire l'empreinte eau et les émissions de gaz à effet de serre, etc.

Depuis 2023, l'exploitation annuelle de ce questionnaire permet d'affiner les feuilles de route par fournisseur. Une refonte du questionnaire est prévue pour 2025, pour simplifier le suivi avec les fournisseurs et traduire les résultats obtenus par rapport aux trajectoires communiquées.

# ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS ACHATS DIRECTS (FOCUS)

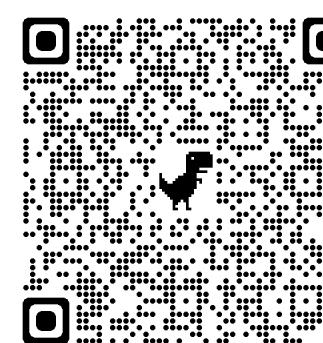


*Soucieux d'accompagner ses partenaires durablement et d'entretenir des relations équilibrées, Hermès s'assure que tous ses partenaires partagent et respectent ses objectifs sociaux, environnementaux et éthiques. Le groupe suit en particulier les enjeux liés aux droits humains et libertés fondamentales, aux conditions de travail (hygiène, santé, sécurité, temps de travail, salaires, etc.), à la protection de l'environnement et la biodiversité, ainsi qu'au bien-être animal. Ce suivi s'applique chez ses fournisseurs et sous-traitants de la chaîne de valeur avec l'objectif de connaître toujours mieux l'ensemble des filières d'approvisionnement et d'aligner leurs objectifs RSE sur ceux d'Hermès.*

## NOUVEAU CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

Le groupe Hermès a fusionné et actualisé les cahiers d'engagement C1 et C2 en 2023. Le code de conduite fournisseurs remplace désormais les anciens cahiers d'engagement et renforce notamment les obligations en matière de :

- droits humains et de conditions de travail ;
- protection de l'environnement ;
- éthique ;
- transparence de la chaîne de valeur (contrôle des sous-traitants).



Ce nouveau code de conduite fournisseurs disponible en plusieurs langues (notamment en français, anglais, italien et portugais) a vocation à être décliné pour les partenaires de distribution. Ce nouveau code a été publié début février 2024 et est disponible sur le site internet Hermès Finance.

## FORMATION RSE DES ACHETEURS EN LIEN AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS

Depuis 2018, un catalogue de formations RSE adaptées aux acheteurs a été mis en place et est actualisé régulièrement.

- La formation « Excellence Achats Hermès » sur trois jours, dont une journée complète sur la RSE et le management des filières, a été déployée depuis 2020. En 2024, elle a bénéficié à 24 personnes.
- La formation « Enjeux sociaux et droits humains », déployée en 2023 à destination des acheteurs basés en France, vise à les former aux enjeux du devoir de vigilance et notamment au respect des droits humains au sein de la chaîne de valeur d'Hermès. Ils peuvent ensuite sensibiliser leurs fournisseurs et s'assurer de leur bonne compréhension des engagements requis par la maison en la matière et de leur mise en œuvre. 26 acheteurs ont été formés en 2024.
- La formation Bilan Carbone est déployée depuis 2022 à destination des acheteurs. En 2024, 31 personnes ont été formées,

leur donnant ainsi une meilleure compréhension des enjeux carbone dans la chaîne de valeur, avec un focus spécifique sur la lecture des données carbone (bilan carbone, GHG Protocol, grille interne). Les fournisseurs sont invités à partager leurs données carbone (scopes 1, 2 et 3) qui alimenteront de manière précise celles du groupe. Une campagne de sensibilisation et de collecte des données carbone grâce à des sessions de cinq webinaires en français, anglais et italien a été lancée pour les fournisseurs de rang 1. Le travail de collecte avec l'accompagnement d'un cabinet expert a été lancé.

Un Comité de Pilotage Carbone se réunit trois fois par an pour partager les objectifs et les avancées de chaque métier. En parallèle, un groupe de travail carbone scope 3 a été créé, impliquant au moins un référent par métier et un accompagnant externe. La priorité sera donnée à la construction de trajectoires de réduction

d'émissions de GES pour les fournisseurs clés par métier. Ces trajectoires seront supportées par la mise en place d'un nouvel outil de mesure de l'empreinte carbone, permettant de récupérer celles des fournisseurs et piloter des plans de progrès en collaboration.

- En 2024, deux sessions de sensibilisation (format webinaire) aux enjeux filières ont été réalisées auprès de l'ensemble des développeurs. Ces derniers sont en effet impliqués très tôt dans la relation fournisseurs et sont ainsi amenés à diffuser les prérequis et exigences RSE de façon complémentaire aux acheteurs.
- Il est également proposé aux fournisseurs qui le souhaitent de bénéficier de formations plus approfondies, auxquelles Hermès contribue financièrement, notamment sur les aspects énergie et carbone, eau et biodiversité, pour continuer à les accompagner au mieux dans une démarche collaborative.

## ANALYSE DE FILIÈRES

*Depuis des décennies, la maison approfondit la connaissance de ses filières d'approvisionnement, partage et développe ses exigences avec ses fournisseurs (bien souvent partenaires de longue date), pour porter la qualité au plus haut niveau et préserver le développement futur.*

Hermès a depuis longtemps initié **une démarche de suivi de ses filières matières premières**. Depuis 2019, la direction des Achats directs a accéléré la démarche avec les ambitions suivantes :

- s'engager dans la connaissance fine et le pilotage de l'ensemble des filières matières premières de la maison ;
- répondre aux engagements de gestion des risques, en particulier au regard des thématiques liées au devoir de vigilance ;
- capter des opportunités de création de valeur pour la maison, pour les collectivités locales et pour l'environnement ;
- développer des filières plus vertueuses pour garantir que 100 % des matières premières utilisées pour la fabrication des produits soient issues de filières durables et responsables.

Avec l'appui d'un cabinet expert indépendant, Hermès analyse systématiquement ses filières pour les cartographier, qualifier la traçabilité, évaluer les risques inhérents et spécifiques, capter les opportunités et définir les modalités d'assurance et de certification. Cette analyse permet de mettre en place des plans d'action ambitieux pilotés par les métiers.

Sur 90 filières recensées, **79 ont été analysées en détail à fin 2024, couvrant la quasi-totalité des achats matières en valeur**.

La cartographie des filières du groupe est considérée comme complète, elle est dorénavant enrichie de façon systématique selon le besoin des métiers et les intentions créatives nécessitant de nouveaux sourcing.



Ces analyses de filières ont donné naissance à un Brief filières, construit par la direction des achats directs groupe en collaboration avec les métiers. La première version publiée sur le site institutionnel Hermès Finance fin 2020 comprend une dizaine de filières. Des mises à jour successives ont été réalisées depuis 2020, en 2023 et 2024, donnant lieu à une nouvelle version du Brief filières pour 2025.

Le Brief filières est destiné à l'ensemble des fournisseurs impliqués dans l'approvisionnement de matières premières sollicitées par Hermès. Il permet de partager avec eux les exigences de filières éthiques et durables, de protection des hommes, des animaux et de l'environnement que se fixe Hermès. Le Brief filières est accessible depuis le site institutionnel Hermès Finance.

### PROCESS D'ANALYSE ET DE CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION PAR FILIÈRE

#### BOÎTES À OUTILS FILIÈRES

- **Cartographie** de la filière
- Identification des **risques et opportunités** et définition des **plans d'action**

#### PLAN D'ACTION

#### BRIEF FILIÈRES

- Synthèse des **exigences d'achats** de chaque filière
- Définition d'une **cible traçabilité**, des **recommandations et objectifs de certifications**



## BRIEF FILIÈRES ET ENGAGEMENT DE CERTIFICATIONS (EXTRAIT)

**FILIÈRES ANIMALES**  
*couvertes par la politique  
 Bien-être animal groupe*



<b>Cuir</b>	Certification LWG
<b>Cuir précieux</b>	Certification ICFA pour les fermes d'élevage de crocodiles Certification SAOBC pour les fermes d'élevage d'autruches Certification LPPS pour les fournisseurs de lézards
<b>Cachemire, laines et poils</b>	Certification SFA pour le cachemire En option, certification GOTS Pour les laines, certification RWS/RAS/RMS et cadre général RAF du <i>Textile Exchange</i>
<b>Plumes et duvet</b>	Certification RDS, incluant la ferme de naissance
<b>Nacre et perles</b>	Certifications ASC pour les fermes d'aquaculture et MSC pour la pêche
<b>Soie</b>	Certification GOTS pour la culture du mûrier et les fermes d'élevage

**FILIÈRES VÉGÉTALES**



<b>Coton</b>	Niveau de diligences par pays et certification GOTS Démarche d'agriculture régénérative - standard ROC
<b>Lin</b>	Certification <i>Master of Linen</i>
<b>Fibres cellulosiques</b>	Sources en fibres certifiées FSC + certification Canopy
<b>Bois</b>	Certification FSC ou PEFC en alternative
<b>Osier et pailles</b>	Certifications Biologique et/ou Naturland ou commerce équitable

**FILIÈRES SYNTHÉTIQUES**



<b>Fibres</b>	Utilisation de sources recyclées certifiées GRS pour l'élasthanne, le polyamide/nylon et le polyester Certification <i>Cradle to Cradle</i> sur un périmètre plus large de matières (fibres, bois, plastiques...)
<b>Caoutchouc</b>	Sources certifiées FSC et process PFOA Free

**FILIÈRES MINÉRALES  
& MÉTALLIQUES**



<b>Pierres</b>	Certification RJC+COP et/ou IRMA
<b>Or et argent</b>	Certification RJC+COC et utilisation de matières recyclées
<b>Acier, aluminium et laiton</b>	Certification IRMA/ICMM/ARM ou ASI et utilisation de matières recyclées

# ANIMATION DES FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT

*En 2021, une gouvernance filières a été mise en place, avec la création d'un Comité filières, qui se réunit deux fois par an. Cette instance donne une vision d'ensemble sur le management des filières. Elle permet l'avancement des plans d'action et l'arbitrage sur certains points.*

Pour alimenter ce Comité filières, des réseaux achats et filières ont été structurés, ils sont pilotés par la direction des achats directs afin de partager avec les acheteurs des métiers concernés les enjeux communs à ces filières, notamment en matière de RSE, traçabilité et certification.

En 2022, cette gouvernance s'est dotée d'un réseau dédié aux métaux & pierres, ainsi que d'un réseau dédié au travail à façon, en plus du réseau cuirs et du réseau textiles.

En 2023, de nouveaux groupes de travail ont été mobilisés sur des familles spécifiques : comité coton, groupe de travail bois, papier, carton et matières premières de parfumerie et cosmétiques, etc.

L'ensemble de ce dispositif orchestre de façon optimale le suivi des filières d'approvisionnement du groupe, et a continué d'évoluer en 2024 en fonction des priorités, en lien avec la procédure de pilotage filières.



# PILOTAGE DES FILIÈRES

Dans la continuité du dispositif d'analyse filières et de la gouvernance associée, la direction des achats directs groupe a mis au point en septembre 2022 une procédure de pilotage filières et de consolidation d'indicateurs de suivi. Il s'agit de définir un mode de pilotage adapté aux niveaux de priorité et de risque, et d'apprecier la convergence vers un modèle responsable pour chaque filière, à l'aide d'indicateurs harmonisés.

Une analyse multicritères, comprenant notamment l'évaluation des risques RSE liés au devoir de vigilance, a permis d'établir les catégories ci-dessous et leurs modalités de suivi, révisées en 2024 :

## FILIÈRES DE PRIORITÉ 1

Comité Opérationnel, 1 à 3 fois par an

## FILIÈRES DE PRIORITÉ 2

Comité Opérationnel, 1 fois par an a minima

## FILIÈRES DE PRIORITÉ 3

À l'occasion des réseaux et autres instances, groupes de travail *ad hoc* selon besoin

## ILLUSTRATION DES MESURES DE PILOTAGE POUR LES FILIÈRES DE PRIORITÉ 1 OR ET DIAMANT :

Le pôle Bijouterie Joaillerie d'Hermès et Hermès Horloger procèdent chaque année à des campagnes d'audits de leurs fournisseurs et sous-traitants sur la base d'une analyse de risque détaillée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, au-delà des fournisseurs directs. Cette analyse couvre un ensemble de thèmes comme le respect des droits humains et des conditions de travail, le respect de l'environnement ou encore la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

Le résultat de l'analyse de risques est une priorisation des audits des fournisseurs. Les conclusions des audits donnent lieu à des recommandations, un plan d'actions et un suivi. Le pôle Bijouterie Joaillerie et Hermès Horloger appliquent le guide de l'OCDE sur l'approvisionnement responsable en minerais et son supplément sur l'or, et exigent son application de la part de leurs partenaires. Les audits effectués prennent donc en compte ses recommandations et comportent des critères de contrôle relatifs à l'absence d'atteintes graves aux droits de l'homme dans le cadre de l'extraction, du transport ou du commerce de minerais, telles que les pires formes de travail des enfants et de travail forcé.

Aucune violation grave des droits humains telle que définie par le guide de l'OCDE précité n'a été constatée 2024.

En plus des audits fournisseurs communs à l'ensemble du groupe Hermès, des vérifications spécifiques au secteur bijoutier-horloger sont effectuées. Elles concernent en particulier la traçabilité des matières premières ainsi que l'intégrité des chaînes d'approvisionnement en termes de sous-traitance. Dans le cas particulier des diamants, les audits de traçabilité incluent la vérification du respect du processus de Kimberley et du Système de Garantie du Conseil Mondial du Diamant.



HERMÈS ET SES PARTENAIRES

## 7. ACHATS INDIRECTS

- 50 SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES
- 51 ÉVALUATION DES RISQUES
- 52 MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES
- 53 POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES (FOCUS)
- 54 ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT



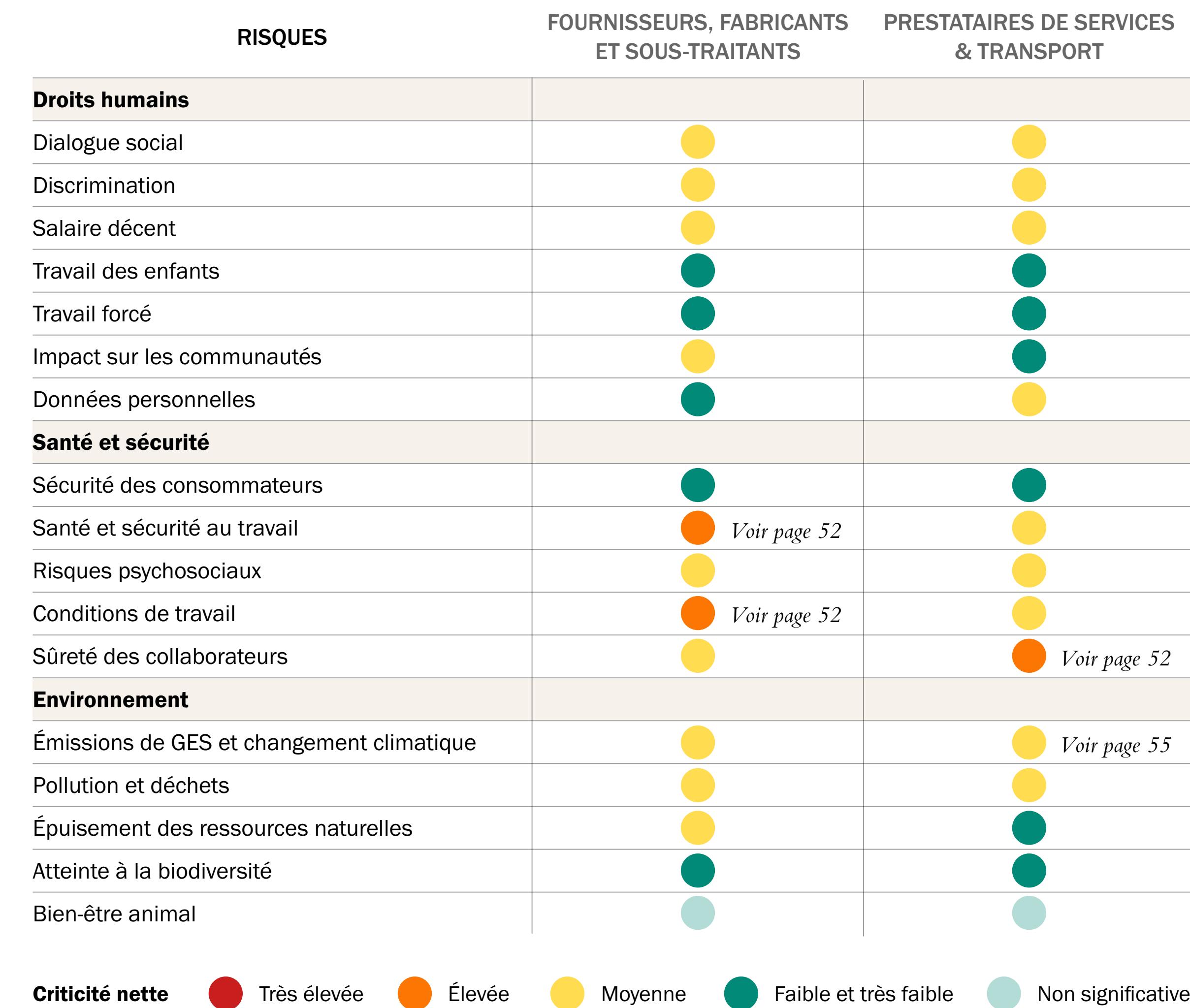
# SYNTHÈSE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES ACHATS INDIRECTS

*La direction des achats indirects anime un réseau d'acheteurs dédiés dans les fonctions supports de chaque pays et de responsables métiers pour les catégories telles que l'immobilier, les services généraux, la communication, l'informatique et les prestations intellectuelles.*

La direction des achats indirects supervise l'achat d'emballages et d'aménagements au niveau mondial. Cette direction assure la coordination en France pour les contrats d'énergie, de téléphonie, de formation, d'intérim, de traduction, de transport et de logistique, etc. En fonction des pays dans lesquels le groupe opère, les risques sont de différentes natures.

Les sujets suivis avec attention par le groupe sur le périmètre des achats indirects sont notamment :

- les conditions de travail : horaires, conditions d'hébergement, etc. ;
- la sécurité au travail : port des EPI, sécurité des chantiers, etc. ;
- la rémunération des travailleurs ;
- le droit syndical et les pratiques disciplinaires ;
- les risques de discrimination ;
- le travail forcé et l'esclavage moderne ;
- le travail des enfants ;
- la protection de l'environnement.



# ÉVALUATION DES RISQUES

*Les achats indirects utilisent l'approche groupe de gestion des risques fournisseurs, en conformité avec les exigences de la loi sur le devoir de vigilance.*

Ils réalisent :

- une cartographie des risques ;
- des procédures d'évaluation régulières des fournisseurs et sous-traitants ;
- des actions d'atténuation des risques ;
- un suivi pour mesurer leur efficacité.



# MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES

*Les achats indirects mobilisent différents leviers pour atténuer les risques sur chaque catégorie d'achats. Les plans d'action sont définis, adaptés et suivis localement par les acheteurs au sein des métiers ou des filiales, sur la base des évaluations réalisées afin de garantir une meilleure efficacité.*

## ANIMATION DU RÉSEAU D'ACHETEURS

Le pôle des achats indirects est chargé d'animer et de coordonner un réseau d'acheteurs structuré autour de plusieurs niveaux d'expertise, avec des acheteurs dédiés dans les fonctions supports de chaque pays et des responsables métiers couvrant des catégories stratégiques telles que l'immobilier, les services généraux, la communication, l'informatique et les prestations intellectuelles.

Pour accompagner cette structuration, la direction des achats indirects mobilise :

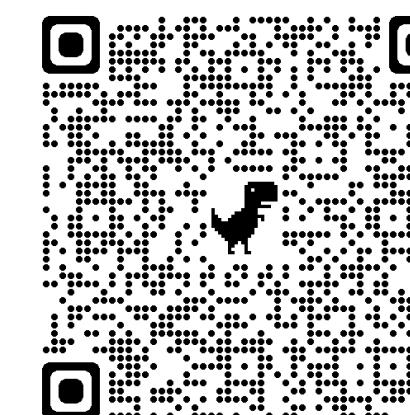
- Depuis 2022, **une newsletter envoyée à l'ensemble des acheteurs**. Rythmée par des réunions de travail, elle favorise l'échange sur des thématiques transverses, comme la gestion des demandes d'augmentation des prix fournisseurs.
- Depuis 2020, **une journée annuelle achats indirects**, qui réunit l'ensemble des acheteurs. En 2023, cette journée a été axée sur la thématique des achats responsables, amenant à l'élaboration en 2024 d'une politique Achats responsables (portant sur l'ensemble des catégories d'achats), portée par un groupe de travail pluridisciplinaire. En 2024, l'accent a été mis sur les achats solidaires, renforçant ainsi l'engagement du groupe en faveur d'une consommation plus responsable.

## ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

Comme pour les fournisseurs directs, Hermès exige systématiquement l'engagement formel de ses fournisseurs et prestataires indirects par le biais de la signature du nouveau **code de conduite fournisseurs**. Ce code renforce les obligations en matière de :

- droits humains et de conditions de travail ;
- protection de l'environnement ;
- éthique ;
- transparence de la chaîne de valeur (contrôle des sous-traitants).

Ce nouveau code a été publié début février 2024 et est disponible sur le site Hermès Finance.



## FORMATION DES ACHETEURS ET ACCOMPAGNEMENT DES FOURNISSEURS

Les acheteurs de la direction des achats indirects ainsi que les acheteurs et responsables métiers des fonctions supports dans chaque pays ont la charge de suivre les pratiques et prestations de leurs fournisseurs avec lesquels ils sont en contact direct. Pour renforcer ce suivi, de nouveaux responsables achats ont été recrutés en France, au sein du pôle Maroquinerie et du pôle Tanneries du groupe (2024), ainsi que dans les filiales de distribution, Chine (2023), Japon et aux États-Unis (2024) afin d'assurer la meilleure cohérence avec les standards et le suivi des engagements du groupe.

Par ailleurs, les acheteurs indirects bénéficient du même catalogue de formations accessibles aux acheteurs directs. Afin d'assurer une diffusion élargie des bonnes pratiques, ces formations sont ensuite rendues accessibles en ligne, permettant à l'ensemble du réseau de s'en approprier les enseignements.

Lorsqu'une non-conformité est identifiée, elle est discutée avec le partenaire pour lui permettre de comprendre pourquoi elle est majeure pour Hermès. Des propositions d'amélioration sont ensuite examinées ainsi que la mise en place d'un plan d'actions, dans une logique de relation à long terme.

Si cette logique ne peut pas être mise en place, le sujet est débattu au sein du comité de direction de la fonction support ou de la filiale concernée, éventuellement du comité développement durable, et les relations sont susceptibles d'être interrompues conformément aux règles internes et légales applicables.

# POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES (FOCUS)



*Dans un contexte d'évolution des exigences réglementaires, environnementales et sociétales, les achats du groupe font l'objet d'une attention renforcée afin d'intégrer pleinement les engagements du groupe en matière de responsabilité et de développement durable. Ces derniers ont été réaffirmés au sein de la politique Achats responsables publiée en 2024 et ayant vocation à être partagée avec les fournisseurs directs et indirects du groupe.*

## CADRE GÉNÉRAL

En décembre 2024, Hermès a publié sa politique d'achats responsables.

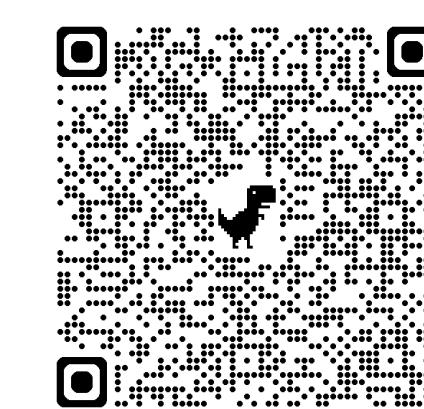
Cette politique vise à intégrer les principes de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans l'ensemble des catégories d'achats, en cohérence avec les attentes du groupe en matière de développement durable.

La politique Achats responsables est conçue pour être opérationnelle et adaptée aux réalités des achats directs et indirects, elle formalise les exigences d'Hermès envers ses partenaires autour de quatre piliers fondamentaux :

- **éthique et droits fondamentaux** : permettant de garantir des conditions de travail respectueuses et de lutter contre toute forme de discrimination ;
- **environnement** : c'est-à-dire réduire l'empreinte écologique des achats en privilégiant des pratiques durables ;
- **relations de partenariat** : afin d'instaurer des collaborations fondées sur la transparence, la confiance et l'amélioration continue ;
- **achats solidaires et locaux** : dans le but de favoriser les circuits courts et soutenir les initiatives à impact social positif.

Cette politique s'inscrit dans le cadre stratégique du développement durable d'Hermès, basé sur une analyse approfondie des impacts, des risques et des opportunités tout au long de sa chaîne de valeur.

En termes de gouvernance, les directions des achats directs et indirects sont responsables de la mise en œuvre de ces principes. Elles ont pour mission de les déployer au sein de leurs équipes et de veiller à ce que l'ensemble des partenaires d'Hermès partage cette même ambition en matière de responsabilité et d'engagement durable.



## MISE EN OEUVRE

La présente politique Achats responsables se décline dans les outils opérationnels des directions achats : appels d'offres, contrats, suivi des fournisseurs, évaluations, audits...

Les directions achats du groupe accompagnent tous les acheteurs à travers des formations et des outils, et pilotent le déploiement de la politique à travers l'organisation d'instances décisionnelles et opérationnelles.

Les risques liés aux achats sont régulièrement évalués à travers des cartographies mises à jour. Avant toute nouvelle relation commerciale, des vérifications sont menées pour prévenir ou limiter ces risques.

Enfin, pour accompagner son déploiement opérationnel auprès des fournisseurs, la politique sera accompagnée en 2025 par la diffusion d'attentes spécifiques sur certaines catégories d'achats indirects, afin d'élever le niveau d'exigence et de qualité des achats.

## ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT : IMMOBILIER ET ÉVÉNEMENTIEL



### IMMOBILIER

*Chaque année, la direction immobilière groupe supervise environ une centaine de projets de construction ou de rénovation et veille à ce que ces projets respectent les plus hauts standards environnementaux, sociaux et sociétaux.*

Depuis 2021, un référentiel de construction durable baptisé Harmonie est déployé. Labellisé en 2022, le référentiel Harmonie assure un niveau d'exigence aligné sur les plus hauts standards de construction existants. Depuis 2022, Bureau Veritas a confirmé la labellisation d'Harmonie.

Ce référentiel couvre l'ensemble des typologies de bâtiments : sites de production, centres logistiques, magasins et bureaux. Il s'articule autour de cinq piliers :

- empreinte carbone ;
- biodiversité ;
- qualité de l'air intérieur ;
- sourcing local ;
- santé environnementale.

Le référentiel Harmonie est en constante adaptation pour maintenir son niveau d'exigence et rester aligné avec les standards du marché et ses évolutions.

En 2022, un Comité immobilier responsable a été créé, composé de membres des directions industrielle, commerciale, financière, ressources humaines, développement durable et immobilière groupe. Ce comité a pour objectif de s'assurer que le parc immobilier s'inscrit dans la meilleure performance environnementale, sociale et sociétale.

Outre la mise en place de ce référentiel, la direction immobilière s'efforce de créer un environnement de travail sûr et éthique, tout en assurant la réalisation efficace de ses projets. Pour cela elle s'assure de la signature du code de conduite fournisseurs par ses partenaires et veille à ce que ces derniers respectent les réglementations en matière de santé et de sécurité.



### ÉVÉNEMENTIEL

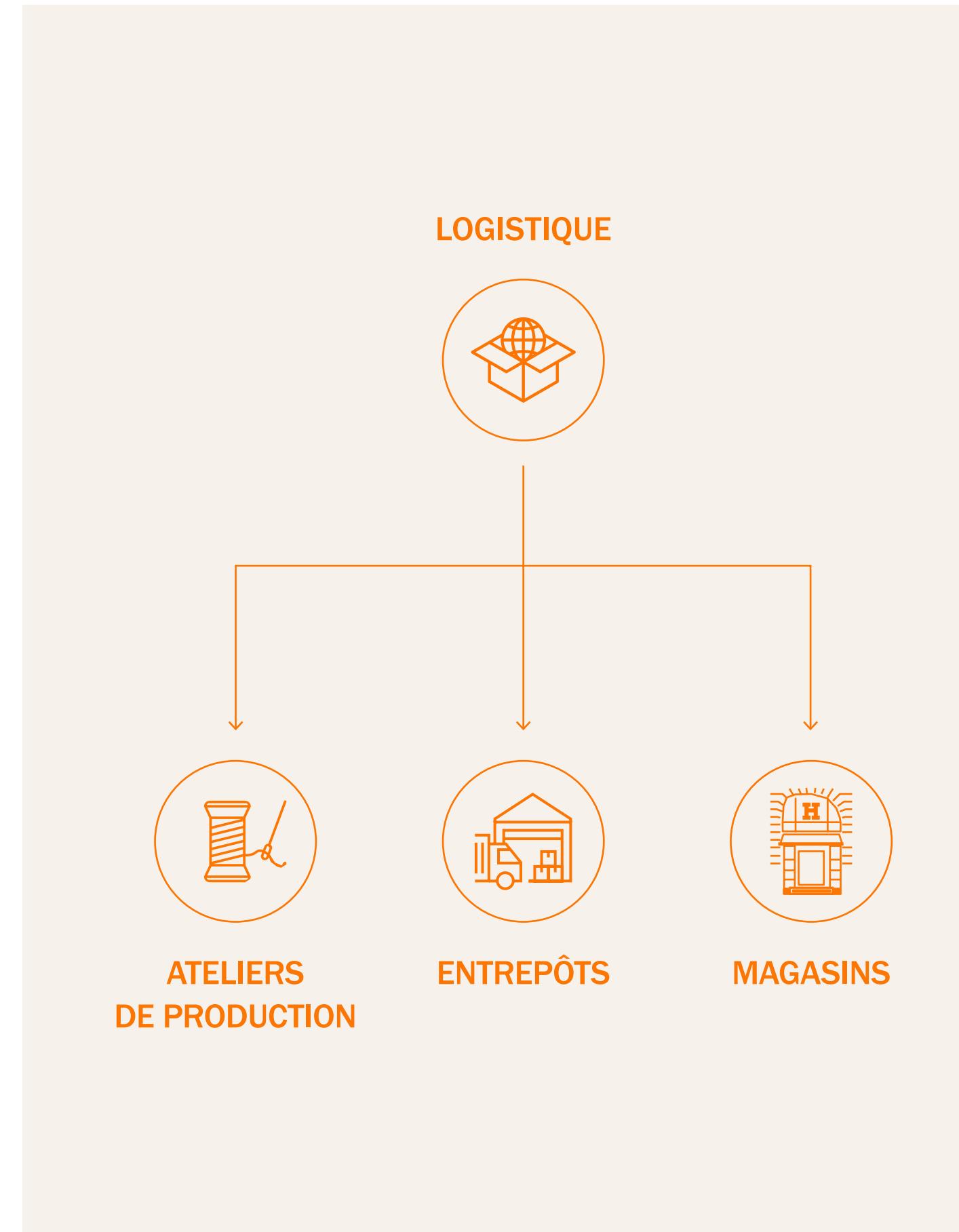
*La direction de la communication du groupe est en charge de l'organisation des événements de la marque dans le monde. Les équipes conçoivent les événements, puis elles mobilisent sociétés de production et agences pour assurer leur mise en œuvre.*

Pour la plupart des événements et particulièrement pour les défilés de mode, les équipes d'Hermès International sélectionnent et pilotent en direct les agences artistiques et les producteurs, elles s'assurent notamment de la conformité des évènements avec la politique HSE de la maison. Les risques sont maîtrisés, notamment ceux qui concernent la répartition des charges de travail, les consignes de sécurité, les droits des salariés ou encore le respect de l'environnement. Un brief sur les conditions de sécurité est systématiquement effectué au début du montage et des visites sont effectuées. Concernant l'impact environnemental des évènements, les équipes conduisent des travaux d'écoconception, demandent l'utilisation de

matériaux ou produits recyclés, recyclables, et un traitement adéquat des déchets. Plus largement, le groupe est contributeur au sein d'un groupe de travail de réflexion et d'analyse de la FHCM (Fédération de la haute couture et de la mode) sur l'empreinte écologique des défilés de mode.

Au-delà du code de conduite fournisseurs, qui est systématiquement signé par les prestataires en charge des évènements du groupe, un travail est en cours sur la déclinaison et le contrôle des exigences du groupe vis-à-vis de l'ensemble des acteurs impliqués dans les défilés. Une attention particulière est apportée aux conditions de travail et à la protection de l'environnement.

# ILLUSTRATION SUR CERTAINES CATÉGORIES D'ACHAT : LOGISTIQUE



*Les flux logistiques du groupe sont concentrés entre les ateliers de production, les faonniers, les fournisseurs de matières premières et les magasins, en passant par trois entrepôts centraux en France et des entrepôts locaux pour certaines destinations.*

Concernant les conditions de travail, le groupe investit dans la mécanisation et la robotisation de ses sites logistiques (qu'ils soient gérés en direct ou par le biais d'un partenaire), afin d'accompagner la croissance de ses activités tout en réduisant la pénibilité de certaines tâches et en améliorant sécurité et bien-être au travail de ses collaborateurs et de ses prestataires. En matière de sûreté des personnes, les exigences applicables aux sites logistiques externalisés sont identiques à celles mises en place au sein d'Hermès et une attention spécifique est portée aux flux de transport au travers notamment de la formation des chauffeurs.

En termes de changement climatique, le transport des produits représente en 2024 moins de 12 % des émissions de GES du groupe (scope 3) et fait l'objet d'analyses détaillées et d'actions opérationnelles pour en réduire l'impact. Ci-dessous sont détaillés les actions les plus significatives.

## Sur le transport aval

### (entrepôts centraux - entrepôts locaux et magasins) :

- prise en compte systématique d'un critère lié à l'amélioration de l'empreinte carbone dans les appels d'offre prestataires et achats de carburants durables : utilisation de GNV (gaz naturel pour véhicules) et de bioGNV pour le transport routier, de SAF (Sustainable Aviation Fuel) pour le transport aérien, de SMF (Sustainable Maritime Fuel) pour le transport maritime ;
- report modal maritime utilisé de préférence pour les transports lointains (Asie, Amérique, Océanie), lorsque la nature, le volume et/ou la quantité des articles à transporter le permettent ;
- utilisation d'avions cargo, moins émetteurs, et chargés avec optimisation pour le transport aérien non évitable ;
- expéditions par la route pour le périmètre des magasins en Europe, à la place de l'aérien ;
- utilisation, lorsque cela est possible, de véhicules basses émissions (électriques ou roulant au biogaz) pour le transport de proximité en centre-ville à partir des entrepôts locaux.

## Sur le transport amont

### (ateliers de production - entrepôts centraux) :

- optimisation du stockage au sein des camions afin de diminuer le nombre de véhicules utilisés ;
- organisation de collectes groupées auprès des différents sites de production ;
- utilisation des véhicules basses émissions (électriques ou hybrides) et de carburant synthétique, non issu des énergies fossiles pour les navettes.



## HERMÈS ET SES PARTENAIRES

# 8. PARTENAIRE DISTRIBUTEURS

57 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

58 MESURES D'ÉVALUATION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

# CARTOGRAPHIE DES RISQUES PARTENAIRES DISTRIBUTEURS

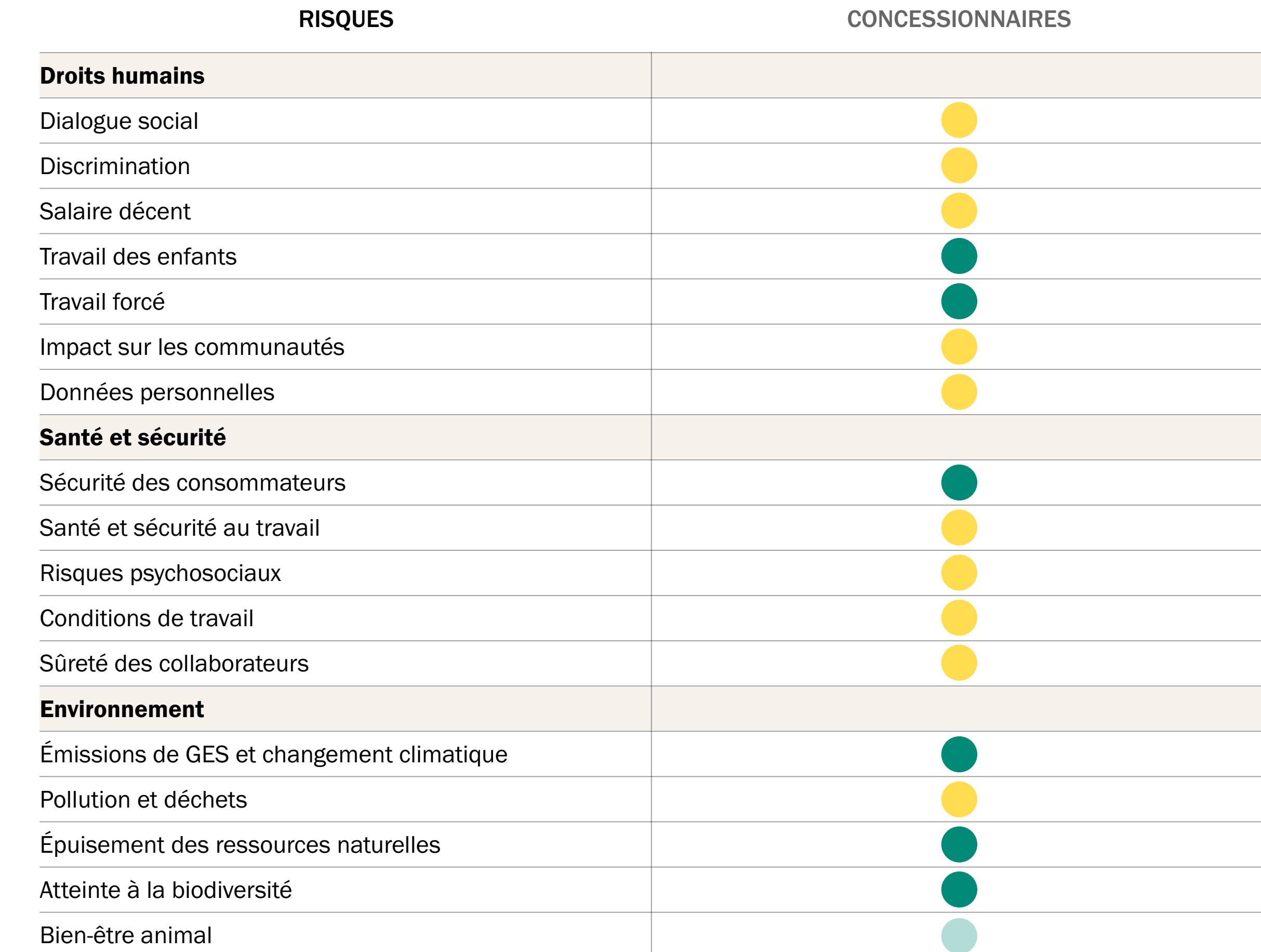
*Hermès travaille aussi avec des partenaires concessionnaires dans le monde.  
Cela représente un total de 63 magasins répartis dans 28 pays.*

Les relations qu'entretient Hermès avec ses concessionnaires sont des relations de longue date basées sur une confiance acquise au fil des années.

Les quelques partenaires récents concernent les boutiques *Travel Retail*. Il s'agit de structures importantes, référentes sur leur marché, dont les exigences en matière de respect des droits humains et libertés fondamentales, de santé et de sécurité et de protection de l'environnement sont en ligne avec celles du groupe.

Le groupe a effectué une cartographie des risques et évalué son exposition. La nature de l'activité et la présence de concessionnaires dans certains pays peuvent en effet présenter des risques particuliers en matière de :

- droit syndical et de pratiques disciplinaires locales ;
- pratiques discriminatoires liées à la culture du pays ;
- stress ou harcèlement dans les magasins faisant face à une forte activité ;
- conditions de travail des collaborateurs en termes d'horaires et de repos.



**Criticité nette**   ● Très élevée   ● Élevée   ● Moyenne   ● Faible et très faible   ● Non significative

# MESURES D'ÉVALUATION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

*Les directions juridiques et commerciales utilisent différents leviers pour évaluer et atténuer les risques dans le réseau de distribution des concessionnaires du groupe. Les plans d'action sont définis, adaptés et suivis localement par les directeurs de zone et directeurs juridiques locaux.*

## PROCÉDURE DE VALIDATION

Les concessionnaires sont choisis en raison des valeurs partagées avec la maison Hermès.

Une procédure a été mise en place dans le cadre de la validation des concessionnaires :

- 1 Validation de la direction immobilière lors de l'implantation du concessionnaire.**  
Le lieu d'implantation doit répondre aux critères d'Hermès en termes d'environnement (ne pas porter atteinte à la biodiversité, ne pas polluer lors des travaux, etc.), mais également en termes de droits humains et libertés fondamentales (ex. : respect des réglementations sociales).
- 2 La direction régionale ou du pays doit ensuite valider l'implantation.**
- 3 Le directeur commercial groupe doit enfin donner son accord.**

## ENGAGEMENT DES CONCESSIONNAIRES

Chaque concessionnaire doit signer la charte éthique des affaires qui présente les engagements du groupe Hermès en matière éthique, sociale et environnementale. Commune à tous les pays, la charte éthique des affaires présente les engagements des partenaires distributeurs en matière de respect des droits humains, des règles applicables aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la protection des données à caractère personnel.

En 2025, la charte éthique des affaires sera actualisée.

Par ailleurs, dans les contrats qu'Hermès fait signer à ses partenaires, le groupe impose un certain nombre de dispositions sur le volet social, dont un nombre minimum de collaborateurs pour s'assurer du maintien des bonnes conditions de travail.

## SUIVI DES CONCESSIONNAIRES

Les directeurs *retail* et les directeurs de zone effectuent des visites sur place, parfois avec la présence des directeurs juridiques locaux. Le groupe Hermès peut être amené à effectuer des contrôles de façon ponctuelle sur les thématiques couvertes par le devoir de vigilance et sur les obligations contractuelles des partenaires distributeurs.

Des revues régulières permettent d'enclencher des actions dès qu'une situation à risque est détectée (ex. : changement de prestataire). Les équipes locales formées par les équipes centrales restent en contact très régulier.

La direction des projets magasins intervient pour le compte des concessionnaires lors de rénovations ou de constructions. Le chef de projet *Retail* passe une ou deux fois par mois sur le chantier pour assurer une surveillance physique régulière.



## 9. DISPOSITIF DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

60 DISPOSITIF H-ALERT !

61 BILAN DES SIGNALEMENTS

## DISPOSITIF H-ALERT !

*Le groupe dispose depuis 2019 d'un système global d'alerte dénommé H-Alert !. Destiné à l'ensemble des parties prenantes internes et externes du groupe, le dispositif H-Alert ! permet de signaler l'existence de risques ou d'atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ou encore à l'environnement consécutifs aux activités du groupe, de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs.*

### COMMENT EFFECTUER UN SIGNALLEMENT VIA H-ALERT ! ?

#### SIGNALÉMENTS INTERNES

Tous les employés

Les personnes dont la relation de travail avec une entité Hermès est terminée

Les personnes qui se sont portées candidates à un emploi au sein d'une entité



peuvent adresser leur signalement via

**Supérieur hiérarchique**  
ou  
**Responsable RH**  
ou  
**Membres du Comité éthique**



ou

**Plateforme internet sécurisée**

- ouverte 7 jours sur 7,
- 24 heures sur 24,
- disponible en 21 langues.



peuvent adresser leur signalement via

**Contact habituel  
de l'entité Hermès**

#### COMITÉ ÉTHIQUE • ANALYSE – ORIENTATION – SUIVI

Le Comité éthique du groupe est chargé de superviser le dispositif H-Alert ! et notamment :

- ➔ de recueillir les alertes (au moyen des différents canaux de signalement) ;
- ➔ d'orienter et de suivre le traitement de ces alertes.

Le Comité éthique du groupe est présidé par le **directeur général gouvernance et développement des organisations**, membre du Comité exécutif, et composé du **directeur des ressources humaines** également membre du Comité exécutif, du **directeur du développement social groupe**, du **directeur juridique groupe**, et du **directeur juridique conformité**.

# BILAN DES SIGNALÉMENTS 2024

*Les personnes à l'origine d'un signalement et les facilitateurs ne peuvent pas faire l'objet de mesures de représailles. Le groupe Hermès garantit la confidentialité des informations et le traitement des signalements. Il est aussi possible d'effectuer un signalement de manière anonyme.*

## PROTECTION DES AUTEURS DE SIGNALÉMENT

L'auteur d'un signalement qui agit de bonne foi bénéficie d'une protection qui peut varier en fonction des lois applicables.

En application de la loi française, le lanceur d'alerte ne peut pas être licencié, sanctionné ou discriminé en aucune manière pour avoir signalé des faits dans le respect de la procédure.

Plus généralement, aucune mesure de représailles ne saurait être prise à son égard.

## TRAITEMENT DES SIGNALÉMENTS ET MISE EN OEUVRE

Tous les signalements font l'objet d'un accusé réception dans un délai de sept jours. La recevabilité des signalements est traitée dans un délai d'un mois dès leur réception. Des sanctions disciplinaires peuvent être décidées à l'issue d'une enquête, pouvant aller jusqu'au licenciement, et mises en œuvre à l'encontre de collaborateurs qui auraient enfreint les règles éthiques du groupe.

Le dispositif global d'alerte H-Alert ! fait l'objet d'un suivi et d'une amélioration continue afin notamment de :

- renforcer la protection des lanceurs d'alerte ;
- permettre un accès à la plateforme du dispositif d'alerte H-Alert ! aux fournisseurs, prestataires, distributeurs, intermédiaires, cocontractants du groupe Hermès ainsi que toute autre personne susceptible d'identifier des atteintes et d'alerter le groupe.

## COMMUNICATIONS AUTOUR DU DISPOSITIF H-ALERT !

En 2024, le groupe Hermès a continué de renforcer la communication et la formation des équipes internes sur le dispositif d'alerte professionnel, et notamment sur les récentes évolutions.

En parallèle, la ligne d'alerte éthique du groupe « H-Alert ! » a été ouverte aux fournisseurs et parties prenantes externes du groupe. Cette ouverture a été accompagnée d'une communication spécifique à ce sujet. En complément, une section dédiée y est consacrée dans le code de conduite fournisseurs déployé en 2024.

## SUIVI

**211**

signalements ont été reçus  
par le biais du dispositif d'alerte

**100 %**

des signalements considérés  
recevables ont fait l'objet d'un  
traitement et d'un suivi



## 10. BILAN ET PERSPECTIVES

63 BILAN

64 PERSPECTIVES



# BILAN 2024

*Les initiatives de l'année 2024 les plus marquantes en termes de vigilance pour le groupe sont les suivantes :*

## GOUVERNANCE

Renforcement du pilotage opérationnel, en lien notamment avec les comités filières, les réseaux achats filières et achats indirects



### EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

- Sensibilisation accrue et animation de l'écosystème sur les questions de salaire décent
- Poursuite du renforcement du programme des audits fournisseurs au-delà du rang 1
- Renforcement du suivi des risques psychosociaux à l'échelle du groupe, via l'enquête Hermès Hears 2024 et le déploiement d'un plan d'action adapté



### EN MATIÈRE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

- Poursuite du déploiement de la politique Santé-Sécurité groupe et organisation de journées dédiées afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs
- Établissement de plans d'actions spécifiques suite au du 6<sup>e</sup> cycle d'audit fournisseurs



### EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Publication de la politique Environnement du groupe
- Structuration de la veille réglementaire à l'échelle des métiers et au plus proche des réalités locales
- Sensibilisation et continuité de l'accompagnement des fournisseurs directs sur les enjeux climat et énergie

## ENGAGEMENT FOURNISSEURS

Déploiement du code de conduite fournisseurs

## DISPOSITIF D'ALERTE

Communication auprès des fournisseurs et des partenaires du groupe concernant l'accès à la plateforme «H-Alert !»

## PERSPECTIVES

*En 2025, Hermès continuera à renforcer le programme de vigilance en menant notamment les actions suivantes :*

### EN TERMES D'ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE



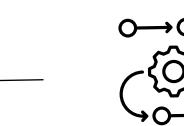
Le groupe publie son plan de vigilance autonome pour la troisième fois, illustrant sa démarche d'amélioration continue.

En 2025, cette dynamique sera renforcée afin d'intégrer les éventuelles évolutions réglementaires de manière structurée et cohérente.

Hermès continuera à déployer une veille active des nouvelles réglementations européennes et internationales.

La mise en conformité avec ces exigences environnementales, sociales et de gouvernance sera abordée de façon proactive, tout en veillant à préserver l'agilité du groupe face aux changements à venir.

### EN TERMES DE MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE SUIVI



Hermès s'appliquera à poursuivre le développement d'outils et de méthodologies d'évaluation et de contrôle adaptés aux besoins des acteurs du groupe, afin de mieux structurer son pilotage tout en facilitant l'appropriation des nouvelles exigences par l'ensemble des équipes.

Ces outils et support méthodologiques cibleront notamment la chaîne de valeur et les partenaires, où les enjeux d'accompagnement au changement climatique et social sont prépondérants.

Hermès continuera à accompagner l'ensemble de ses partenaires et à les sensibiliser sur les enjeux éthiques et sociaux notamment via le déploiement du code de conduite fournisseurs, la poursuite du déploiement de la formation sur les droits humains pour les acheteurs et de la communication autour du dispositif d'alerte.

# REMERCIEMENTS

*Le groupe Hermès remercie toutes les personnes qui ont participé  
à l'élaboration de ce plan de vigilance :*

**l'ensemble des contributeurs internes**  
pour leur implication dans l'élaboration de ce plan

**les parties prenantes internes et externes**  
pour le partage de leur vision

**l'équipe du Comité compliance et vigilance**  
pour son pilotage et son suivi

**l'équipe du développement durable du groupe**  
pour leurs conseils et leur partage

**l'ensemble des prestataires**  
pour leur contribution

## Crédits photographiques ©Hermès 2025

Romain Laprade (chapitre 1), Guillaume Amat (chapitre 2), Jack Orton (chapitre 3), Iwan Baan (chapitre 4),  
Maxime Verret (chapitre 5), Jack Orton (chapitre 6), Vicente Sahuc (chapitre 7), Xavier Ansart (chapitre 8),  
Studio des fleurs (chapitre 9), Benoît Teillet (chapitre 10)

